



Porter les voix(es) de la solidarité & des sociétés civiles

RAPPORT ANNUEL 2022

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd’hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d’urgence, de développement, de protection de l’environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d’éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d’un environnement favorable à l’action et l’expression des organisations de la société civile (OSC), l’appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

Coordination SUD, Rassembler et Agir pour la solidarité internationale

« Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c’est en dérangeant l’ordre institué, en bouleversant les hiérarchies. »*

C’est aussi pourquoi Coordination SUD utilise l’écriture inclusive, à tout le moins non exclusive, pour l’ensemble de ses publications, tirée des orientations et principes suggérés par le Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes (HCE) français. Quelques petits changements d’habitude en plus de procédés de rédaction très simples et très concrets permettent de donner à écrire, lire, voir et comprendre le monde et les sociétés dans leur pluralité. Ainsi, cette publication repose sur :

- des formulations neutres (ex. présidence plutôt que président),
- des noms et adjectifs épicènes, (ex. responsable plutôt que chef),
- le dédoublement des mots (ex. citoyennes et citoyens) en respectant l’ordre alphabétique pour leur citation,
- l’accord de proximité avec le dernier nom, qu’il soit féminin ou masculin, singulier ou pluriel,
- un recours, si besoin est, au point médian.

Les visuels utilisés par Coordination SUD complètent cette expression inclusive évitant les stéréotypes de genre et bousculant nos réalités, et surtout leurs compréhensions.

* Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022, Discours, Stockholm, 7 décembre 2022



Porter les voix(es) de la solidarité & des sociétés civiles

Un monde sans inégalité, des sociétés justes, équitables où chacun et chacune connaissent des conditions de vie dignes et décentes, un monde où la faim ne sévit plus, où les enfants, les femmes, les hommes ne sont plus victimes de crises, de conflits, de dictatures, une humanité respectueuse de la planète... Une utopie ? Sans doute, mais cette utopie que nous souhaitons réaliser nous rassemble tous et toutes, organisations membres, instances ou encore secrétariat exécutif de Coordination SUD. Quotidiennement nous œuvrons avec la volonté de faire notre part parce que nous sommes convaincu-es que la solidarité n'est pas une option.

En 2022, Coordination SUD s'est mobilisée lors des élections présidentielles et législatives afin de faire entendre notre vision d'un monde plus juste et solidaire. Nous avons également agi tout au long de l'année pour une mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales dans le respect effectif de ses objectifs, notamment ceux portant sur le renforcement du partenariat avec la société civile.

Dans un contexte d'augmentation significative des moyens financiers publics français transitant par les OSC, Coordination SUD s'est engagée en faveur des libertés associatives et s'est fortement mobilisée pour que l'État français adopte une vision cohérente aux missions des associations de solidarité internationale de l'application de la réglementation européenne en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Alors que se sont dégradées les relations entre l'État français et l'État malien, elle a régulièrement insisté pour que l'action des ONG de droit français reste indépendante de tout enjeu diplomatique, militaire, sécuritaire ou politique de l'État français. De même, Coordination SUD s'est constamment opposée à toute instrumentalisation de l'aide, notamment en ce qui concerne les récurrentes velléités de conditionner l'aide publique française aux enjeux migratoires.

Avec le Mouvement Associatif, Coordination SUD a aussi dénoncé les dérives issues de l'application de la loi de lutte contre le séparatisme, notamment du Contrat d'Engagement Républicain.

Autant de sujets sur lesquels la mobilisation a été importante, bénéficiant d'une forte et indispensable cohésion entre organisations membres.

Parce que cette cohésion est aussi d'importance avec les OSC des pays partenaires, Coordination SUD a organisé, à l'occasion du semestre européen présidé par la France en 2022, les Journées Sociétés Civiles (JSC) Africaines et Européennes. Réunissant plus de 150 représentantes et représentants issus de plus de 90 orga-

nisations des sociétés civiles des deux continents, ces Journées ont entendu contribuer à la construction d'un partenariat plus juste et équitable entre l'Union africaine et l'Union européenne, notamment entre leurs sociétés civiles. Le rapport de ces JSC, publié dernièrement, met avant les moyens et modalités pour une réelle inclusion des sociétés civiles au partenariat UA/UE.

Coordination SUD est aussi une communauté d'échanges, d'appuis. Vous avez été nombreuses et nombreux à participer aux formations proposées, aux différents clubs métiers, à être accompagnées dans vos pratiques par l'équipe du FRIO ou encore à échanger vos pratiques et questionnements via la plateforme interne d'échanges MAIA. La très forte progression de Coordination SUD sur LinkedIn (+ 35% en 2022) témoigne de cette appartenance à une même communauté professionnelle, qu'elle soit salariée ou bénévole ; celle de la solidarité internationale, qu'elle soit d'action humanitaire ou de développement.

Par ailleurs, sont à saluer en 2022 les travaux d'ONGLAB qui permettent d'éclairer notre action, d'analyser les évolutions du secteur de la solidarité internationale et de nous projeter dans l'avenir. Pour exemple, il est à mentionner l'étude sur les Modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale produite par Coordination SUD en 2022, qui, en s'appuyant sur les données de 115 ONG, fournit des informations précieuses et des analyses instructives sur les évolutions en cours du secteur.

Enfin, cette année 2022 aura également été marquée par l'élaboration de la stratégie de Coordination SUD 2023-2028, qui avait été précédée d'un travail portant sur la réforme de notre plaidoyer. L'opérationnalisation de cette stratégie reposera, en partie, notamment, sur les moyens alloués par l'AFD, aujourd'hui renouvelés pour 2023-2025 ; renouvellement qui n'est pas allé sans quelques tensions liées aux sujets précédemment évoqués.

L'ensemble des actions mises en œuvre en 2022 est présenté dans ce rapport ; je vous laisse découvrir son foisonnement, sa diversité et pluralité en faveur d'un environnement plus favorable à l'action des OSC, de l'engagement citoyen, du respect des principes et de l'action humanitaire ou encore d'une mise en œuvre effective des objectifs de développement durable.

Pour terminer ces quelques lignes, je tiens à saluer le travail mené par vous, organisations membres, instances, témoignant de votre implication au sein de Coordination SUD. Et je tiens également à exprimer ma plus sincère reconnaissance au secrétariat exécutif et son engagement à nos côtés car sans lui, peu serait possible.

Bonne lecture à vous !

OLIVIER BRUYERON
Président



page 4
**Coordination Sud
en dates**

page 5
EN ROUTE VERS 2030 !

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS page 3

Historique et mission	p. 6
Notre vision, nos valeurs et principes d'action	p. 7
Nos 184 membres en 2022	p. 8
Notre fonctionnement	p. 10
Une éthique partagée : charte de Coordination SUD et ses membres	p. 13
Réseaux d'appartenance	p. 14
Espaces de dialogue et de concertation investis par Coordination SUD	p. 15
Partenaires	p. 16



© Nyaba Leon Ouedraogo / Solidarité Laïque

1. page 17

NOS ACTIVITÉS EN 2022

Chiffres clés	p. 18
1. NOTRE VIE ASSOCIATIVE	p. 19
2. QUELLE(S) PLACE(S) & QUEL(S) ENJEU(X) POUR LES ONG DEMAIN ?	p. 22
3. APPUI ET RENFORCEMENT DES ONG	p. 24
4. CAHIER CENTRAL LES ENJEUX EUROPÉENS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, AU CŒUR DE COORDINATION SUD EN 2022	p. 29
5. MISSIONS MIXTES APPUI & PLAIDOYER	p. 33
6. PLAIDOYER	p. 40



© Rakotondrazafy Am Ny Alina

2. page 50

NOS FINANCES

Le mot de la trésorière	p. 51
Compte emplois ressources	p. 53
Bilan	p. 54
Compte de résultat	p. 55

© Alex Hudson / Unsplash



© CartONG

3. page 56

ANNEXES

Annexe 1 : liste des membres de Coordination SUD	p. 57
Annexe 2 : sigles & abréviations	p. 59

Programme "RESOL", Rentrée SOLidaire, opération d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France pour équiper des écoles publiques du pays partenaire, Solidarité Laïque, 2022.



AVANT-PROPOS

1. Historique et mission
2. Notre vision, nos valeurs et principes d'action
3. Nos 184 membres en 2022
4. Notre fonctionnement
5. Une éthique partagée : charte de Coordination SUD et ses membres
6. Réseaux d'appartenance
7. Espaces de dialogue et de concertation investis par Coordination SUD
8. Partenaires

Coordination Sud en dates

JANVIER 2022

Plaidoyer pour les élections présidentielles

Publication d'un manifeste : 2 demandes et 8 engagements pour placer les sujets de solidarité internationale au centre du débat pour les élections présidentielles et législatives 2022.

> **SOUTENIR LE 0,7%**

FÉVRIER 2022

Dépôt du Recours au Conseil d'État

Dépôt d'un recours au Conseil d'État porté par Coordination SUD et sept organisations co-requérantes contre les lignes directrices diffusées par le MEAE exigeant le criblage des populations bénéficiaires finales de l'aide.

> **PROTÉGER LES PRINCIPES D'INTERVENTION DES ONG**

31 MARS-2 AVRIL 2022

Séminaire de définition de la stratégie Coordination SUD 2023-2028

Séminaire de définition de la stratégie de Coordination SUD à Horizon 2030 en présence du secrétariat exécutif et des membres du Conseil d'administration.

> **PENSER COORDINATION SUD À HORIZON 2030**

AVRIL 2022

Atelier d'échanges sur les mesures LBC-FT

Atelier de partage de pratiques sur les difficultés de transferts financiers vers les zones sensibles, organisé en collaboration avec le Crédit Coopératif.

> **APPUYER LES OSC DANS LEURS PRATIQUES**

6-7 MAI 2022

Journées Sociétés civiles africaines et européennes

Journées de rencontre et de dialogue entre institutions et sociétés civiles africaines et européennes pour une participation inclusive et effective au partenariat UA-UE.

> **FAIRE ENTENDRE LES SOCIÉTÉS CIVILES**

MAI 2022

Étude sur les modèles socio-économiques des ASI

Nouvelle édition de l'étude sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale réalisée entre 2016-2020 auprès de 114 associations de solidarité internationale.

> **CONNAÎTRE LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

JUIN 2022

Rapport global d'analyse de la LOP-DSLIM

Publication du rapport d'analyse de la loi Développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales faisant suite aux 5 axes portés par Coordination SUD à l'Assemblée nationale.

> **SUIVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

SEPTEMBRE 2022

Enquête des besoins de formation

Lancement d'une enquête sur les besoins en formation professionnelle continue des associations de solidarité internationale pour comprendre les besoins et enjeux actuels et à venir pour le secteur.

> **S'ADAPTER AUX BESOINS DES ORGANISATIONS MEMBRES**

SEPTEMBRE 2022

Note de position sur le Droit d'initiative des OSC

Parution d'une note de position sur le droit d'initiative en France promouvant un environnement favorable à l'action et à l'expression des OSC françaises.

> **SOUTENIR L'INITIATIVE DES OSC**

28 SEPTEMBRE 2022

Atelier de sensibilisation à l'Assemblée nationale

Atelier de sensibilisation des Parlementaires sur l'aide publique au développement et à la solidarité internationale.

> **FAMILIARISER LES PARLEMENTAIRES AUX ENJEUX DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

25-26 OCTOBRE 2022

Journées Vie associative : Vers 2028 et au-delà

Présentation des orientations stratégiques et des étapes de la réforme plaidoyer.

Conférence prospective de l'ONGLAB : Quel(s) futur(s) pour les ONG ? Regards croisés de trois situations aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni sur la manière dont les ONG appréhendent les mutations du secteur de la solidarité internationale.

> **RENFORCER LA COHÉSION DU COLLECTIF**

24 NOVEMBRE 2022

Assemblée générale exceptionnelle

Adoption du cadre stratégique de Coordination SUD 2023-2028.

> **PROJETER COORDINATION SUD À HORIZON 2030**

13 DÉCEMBRE 2022

Comité de décision FRIO

Dernier comité de décision le 13 décembre 2022. Bilan 2022 : Huit nouveaux projets portés par huit associations en plus des trois associations soutenues via la modalité « accompagnement en amont ».

> **ACCOMPAGNER LES OSC DANS LA CONSTRUCTION DE RÉPONSES INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES**



© Othman Alija / iStock

En route vers 2030 !

2022 a été une année à multiples enjeux pour Coordination SUD : fin du financement AFD 2020-2022 et fin de la stratégie 2017-2022, renouvellement du financement AFD 2023-2025 et surtout construction de la stratégie 2023-2028, *Coordination SUD, En route vers 2030 !*

Ces dernières années ont été celles de la crise Covid-19 et de ses corollaires en termes d'évolution des modes de travail, de conception de l'action et de questionnements quant au type de société dans laquelle chacun et chacune souhaitent vivre et s'épanouir. Elles ont surtout été des années de mouvements sociaux, politiques, économiques ou encore culturels venus questionner le sens du politique, au sens de la projection et de la gestion de l'intérêt général.

Pour Coordination SUD, ce sont les années de l'augmentation de ses ressources financières (+17% entre 2019 et 2022) et de ses richesses humaines (+ 4 postes ETP sur cette même période) au service des attentes et besoins des organisations membres et d'autres parties prenantes et pour ses 4 fonctions (*veille et prospective, appui et renforcement, analyse et plaidoyer, vie associative*). Pour rappel et comparativement à ses homologues européennes, voire internationales, Coordination SUD est la seule plateforme à assumer concomitamment ces 4 fonctions.

Cette augmentation des ressources a permis, d'une part, à Coordination SUD de conforter son rôle structurant pour le secteur associatif de la solidarité internationale en France (vie associative) répondant aux enjeux et défis d'un réseau en croissance tout en développant une nouvelle fonction, celle de *veille et prospective*, pour anticiper demain, voire après-demain ! Ces ressources sont aussi venues affirmer son rôle d'*appui et de renforcement* des associations de solidarité internationale. Aujourd'hui, les formations de Coordination SUD font référence. Le dispositif FRIO est envié par nombre de nos homologues ou partenaires du secteur non lucratif en France et en Europe. De plus, depuis 2020, Coordination SUD a engagé une réflexion sur sa fonction *analyse et plaidoyer*. Partant d'un processus pleinement participatif, a été construite la stratégie plaidoyer, *Coordination SUD, Influencer à l'horizon 2030 !*, fondée sur les fondamentaux et les plus-va-

lues du collectif. Cette stratégie deviendra pleinement opérationnelle en juillet 2023. Autre fait, cette période a aussi été traversée par un changement de présidence (2021) et de direction exécutive (fin 2018). Dernier point, ces années ont consisté en la consolidation, certes à poursuivre, de l'assise économique de Coordination SUD qui s'est traduite par une augmentation de ses fonds propres associatifs de plus de 70% entre 2017 et 2022, 90% de cette augmentation s'étant produite entre 2019 et 2020. Le tout afin de consolider le présent et surtout d'envisager le futur.

C'est justement pour se projeter dans le futur que Coordination SUD a consacré 2022 à bâtir son cadre stratégique pour les années à venir. Exercice intense, dynamisant, même si parfois complexe pour un collectif, aujourd'hui, de 183 organisations. Orientée changement pour la première fois, la stratégie *Coordination SUD, En route vers 2030 !* a été adoptée en novembre 2022 à l'unanimité des organisations réunies en assemblée générale, moins 5 abstentions. Aujourd'hui publiée, elle est à disposition de toutes et tous pour se l'approprier et la faire vivre. En s'appuyant sur et en confortant les 4 fonctions de Coordination SUD, cette stratégie explore de nouvelles voies en direction des opinions publiques mais avant tout des OSC des pays partenaires. Cette stratégie de Coordination SUD repose sur une ambition, suppose des engagements et requiert des moyens. Ambition, engagements et moyens qui devront être partagés et assumés par tous et toutes, organisations membres, instances et équipe exécutive, pour que ces changements se réalisent au mieux.

Pourquoi ? Parce que la période actuelle où replis, rejets de l'autre et individualismes exacerbés traversent le monde et nos sociétés contemporaines, exige encore plus d'efforts et d'engagements pour que l'intérêt général prime. Parce que face à ces individualismes, et ce, sans compter l'engagement et le décentrement que cela supposera, il est grand temps que soient affirmées haut et fort mais surtout pleinement déclinées au quotidien, et partout dans le monde, Justice et Solidarité !

REYNALD BLION
Directeur exécutif

1 Historique et mission

Fondée en 1994, Coordination SUD est la plateforme nationale des ONG de droit français. Elle rassemble, en 2022, 184 organisations de solidarité internationale, dont une centaine *via* six collectifs : CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire & Développement (CHD), CRID, FORIM, Groupe *initiatives*.



© TNR photographie

Marche pour les terres et la transition écologique, Sommet International de la société civile : Désertif'Actions, organisé par le CARI, Montpellier, samedi 8 octobre 2022.

Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, les organisations membres de Coordination SUD mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de dé-

fense des droits humains, ou encore de plaider et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Coordination SUD assure quatre missions principales :



VEILLE ET PROSPECTIVE

du secteur de la solidarité internationale *via* son ONGLAB : publication d'études, organisation de séminaires et ateliers, etc.



APPUI ET RENFORCEMENT

des ONG de droit français : accompagnement organisationnel et institutionnel (FRIO), formations, etc.



INFLUENCE

par la présentation et la promotion de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.



ENVIRONNEMENT FAVORABLE

pour promouvoir et défendre un environnement favorable à l'expression et à l'action des ONG de droit français de solidarité internationale.

Ses activités historiques en termes d'appui et de plaider font de Coordination SUD un élément de référence, aussi bien à travers ses expertises que par les réponses apportées aux besoins exprimés par ses organisations membres et aux sollicitations de ses organisations partenaires et interlocutrices. Au cœur de la structuration des

associations de solidarité internationale, Coordination SUD travaille selon le principe de subsidiarité. Ses activités d'analyse, de renforcement et de plaider, si elles bénéficient en premier lieu à ses organisations membres, sont mises à la disposition de tous et toutes, et ce, bien au-delà du seul secteur de la solidarité internationale.

② Notre vision, nos valeurs et principes d'action

NOTRE VISION

Dans leur diversité, Coordination SUD et ses organisations membres agissent pour :

un monde où la participation de toutes et tous est mobilisée pour promouvoir une humanité sans pauvreté, sans inégalités et sans injustices ; un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains et l'environnement sont respectés.

NOS VALEURS



**LIEN SOCIAL ET
NON-DISCRIMINATION**



ÉTHIQUE



**RESPECT ET PROMOTION
DES DROITS HUMAINS,
dont l'égalité de genre**



**JUSTICE SOCIALE ET
ENVIRONNEMENTALE**



DÉMOCRATIE

NOS PRINCIPES D'ACTION

1 Un principe de représentation de la (bio)diversité des ONG françaises

Coordination SUD tire sa légitimité de ses organisations membres, ONG ou collectifs d'ONG, faisant d'elle le collectif le plus représentatif des organisations françaises de solidarité internationale. Elle s'emploie à représenter leur diversité et leur pluralité et s'appuie pour cela sur sa capacité à faire vivre le réseau et à mobiliser ses organisations membres. Rejointe par différentes ONG, Coordination SUD veille sans cesse aux équilibres et aux complémentarités. La valorisation de la diversité qui la compose est une richesse à laquelle Coordination SUD tient et sur laquelle elle s'appuie pour la mise en œuvre de son projet.

2 Un principe de subsidiarité

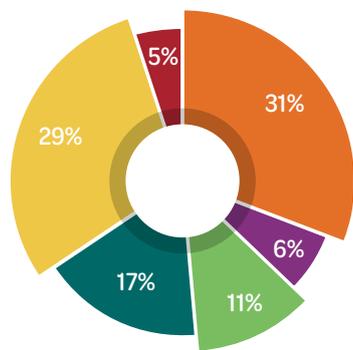
Coordination SUD fonctionne avec ses membres de manière à construire une action globale et cohérente. Elle joue ainsi un rôle de mise en relation de ses organisations membres, en favorisant la fluidité, la cohésion et la valorisation des effets des actions collectives. En externe, ce principe s'illustre par le développement de partenariats et d'alliances. L'échelle d'action de Coordination SUD est d'abord nationale et elle développe, autant que nécessaire, des alliances avec des acteurs et actrices ou des coalitions d'ONG de solidarité internationale, avec d'autres organisations actrices associatives, par exemple, au sein du Mouvement associatif, avec le secteur académique et les *think tank*, avec des organismes acteurs au service des ONG (prestataires, secteur bancaire, etc.). Aux niveaux européen et international, Coordination SUD agit aussi au sein des réseaux dont elle est membre : CONCORD Europe et Forus International.

3

Nos 184 membres en 2022

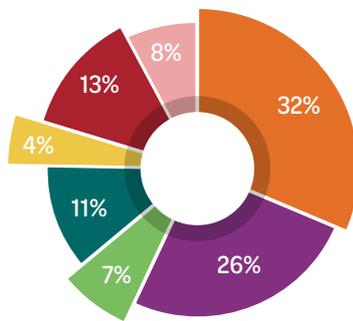
Pour répondre à ses missions, Coordination SUD s'appuie sur ses organisations membres, ONG et collectifs représentatifs d'une société civile engagée pour la solidarité internationale.

TYPE D'ACTIONS DES ORGANISATIONS MEMBRES



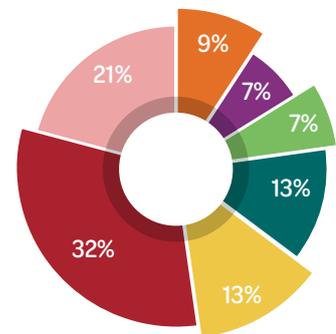
- 108 ● Développement / Services de base
- 102 ● Renforcement de la société civile
- 59 ● Plaidoyer
- 40 ● Humanitaire / Urgence
- 22 ● Financement
- 17 ● Veille politique

MODALITÉS D'ADHÉSION



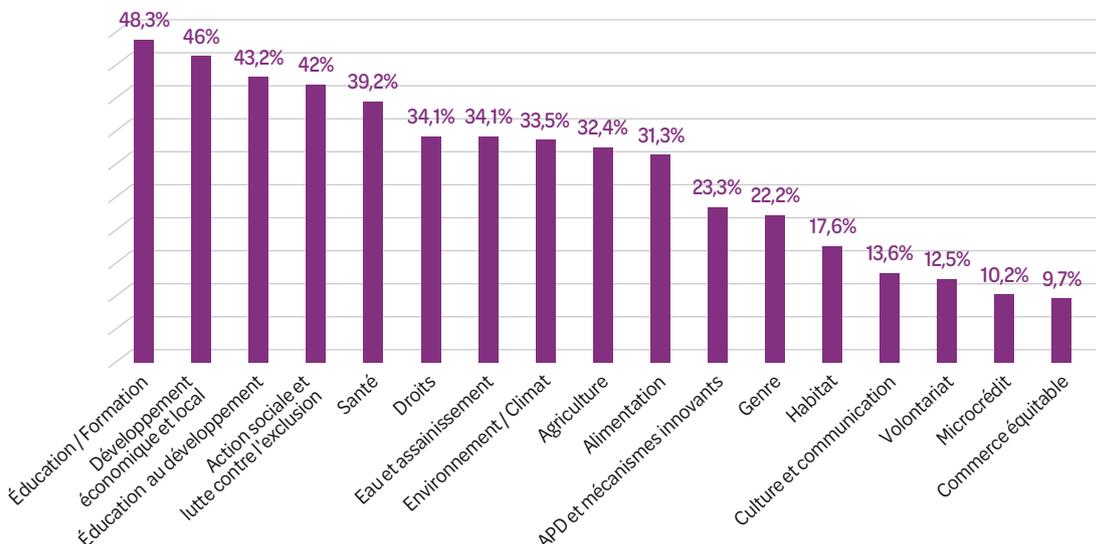
- 58 ● Adhérents directs
- 47 ● CHD
- 23 ● FORIM
- 21 ● CRID
- 14 ● GROUPE INITIATIVES
- 13 ● CLONG
- 8 ● CNAJEP

NOMBRE D'ESPACES COLLECTIFS DE TRAVAIL (ECT) SUIVIS PAR LES MEMBRES

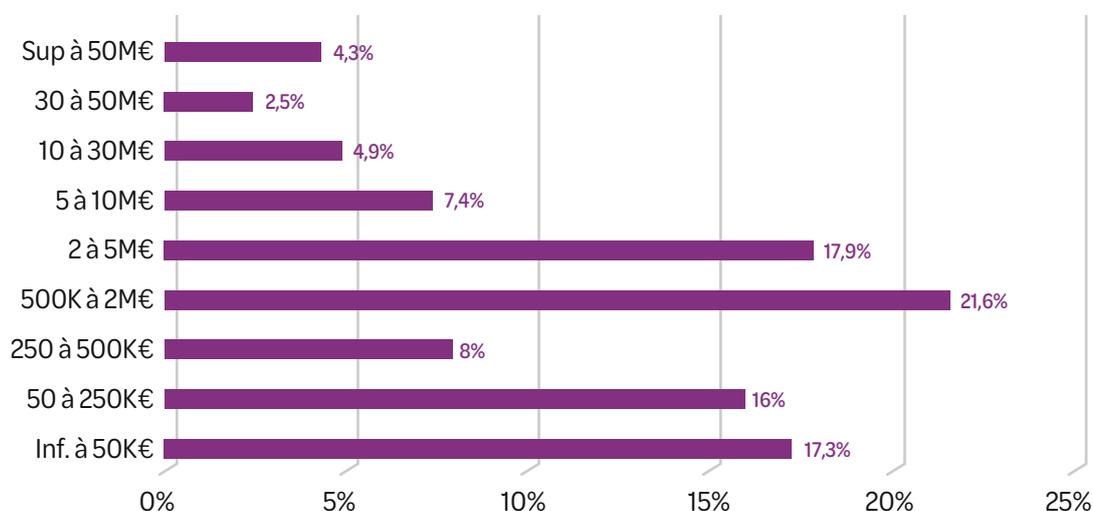


- 17 ● Plus de 12 ECT suivis
- 13 ● Entre 10 et 12 ECT suivis
- 12 ● Entre 7 et 10 ECT suivis
- 23 ● 5 à 7 ECT suivis
- 23 ● 2 à 5 ECT suivis
- 58 ● 1 ou 2 ECT suivis
- 38 ● 0 ECT suivi

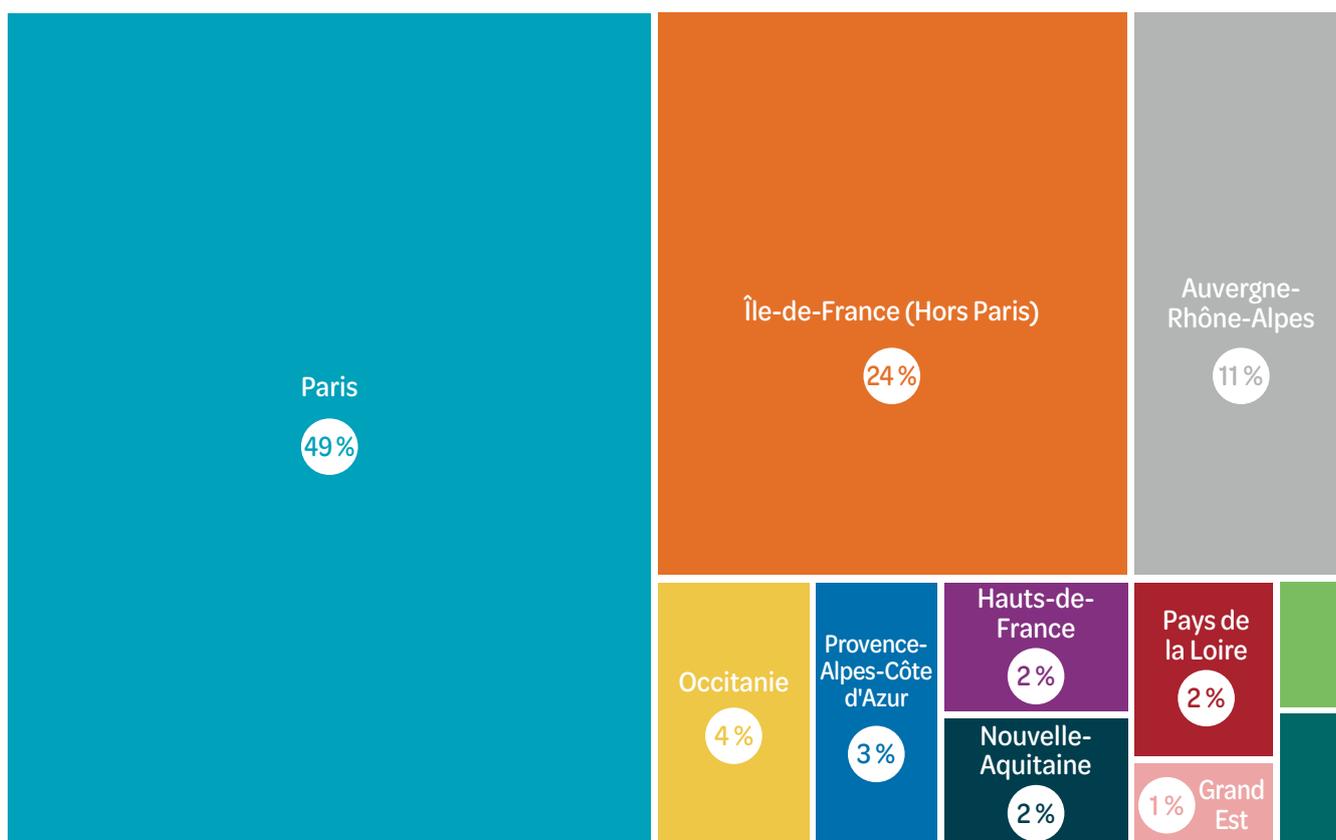
CHAMPS D'ACTION DES ORGANISATIONS MEMBRES



BUDGET DÉDIÉ À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PAR LES 184 ORGANISATIONS MEMBRES



LOCALISATION DES ORGANISATIONS MEMBRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Les sièges des organisations membres de Coordination SUD sont répartis sur tout le territoire métropolitain. Une nette prédominance des associations situées à Paris et en Île-de-France est à remarquer mais un peu plus d'un quart des organisations membres est localisé en régions ; prometteur pour une réflexion à venir sur une déclinaison des actions de Coordination SUD en régions.

Bretagne 1%
Normandie 1%

4 Notre fonctionnement

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022



PRÉSIDENT
Olivier Bruyeron
Groupe *initiatives*,
Gret, responsable des
partenariats et des projets
innovants



VICE-PRÉSIDENTE
Anouchka Finker
La Chaîne de l'espoir,
directrice générale



VICE-PRÉSIDENT
Thierry Mauricet
CHD co-président,
PUI, directeur général



VICE-PRÉSIDENT
Jan Robert Suesser
Crid, administrateur



TRÉSORIÈRE
Catherine Giboin
Fondation Médecins
du Monde, présidente



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Manuèle Derolez
CCFD-Terre Solidaire,
déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Alain Maio
Action contre la Faim,
administrateur



ADMINISTRATRICE
Souad Barry
CAGF,
opératrice d'appui
à l'accompagnement
de projets



ADMINISTRATRICE
Rachel Chambolle
CLONG-Volontariat,
coordinatrice



ADMINISTRATRICE
Laure Lhermet
Cnajep,
chargée de projet



ADMINISTRATEUR
Alexandre Anjuere
Électriciens sans
frontières, délégué général



ADMINISTRATRICE
Claire De Sousa Reis
Engagé-e-s &
Déterminé-e-s,
déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Nicolas Laurent
Forim,
directeur exécutif



ADMINISTRATRICE
Anne Héry
Handicap International,
directrice du plaidoyer



ADMINISTRATRICE
**Lorve-Line
Renocourt-Joseph**
PAFHA, Présidente et
co-fondatrice de
l'association AMHAF,
membre de la PAFHA



ADMINISTRATEUR
Rachid Lahlou
Secours Islamique France,
président fondateur



ADMINISTRATEUR
Alexandre Engelhorn
Secours populaire
français, directeur
administratif et financier



ADMINISTRATRICE
Carole Coupez
Solidarité Laïque,
déléguée générale adjointe



ADMINISTRATEUR
Kévin Goldberg
Solidarités International,
directeur général



ADMINISTRATRICE
Florine Pruchon
SOS Villages d'Enfants,
responsable du plaidoyer



ADMINISTRATRICE
Joëlle Sicamois
Un enfant par la main,
directrice

NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE



DIRECTEUR EXÉCUTIF
Reynald Blion



RESPONSABLE
COMMUNICATION
& ÉDITORIAL
Marie-Pierre Liénard



COORDINATRICE
ACTIVITÉS PLAIDOYER
Élodie Barralon



RESPONSABLE
ADMINISTRATION
FINANCE & RH
Alexandra Sacchi



COORDINATRICE
ACTIVITÉS APPUI
Leslie Sobaga



CHARGÉ DE MISSION
VIE ASSOCIATIVE
Matthieu Moriametz



CHARGÉ D'ÉTUDE
ET ANALYSE
Vincent Pradier



CHARGÉ DE MISSION
COMMUNICATION WEB
Ludovic Djomantin



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Jean-Luc Galbrun



ATTACHÉE DE DIRECTION
CHARGÉE RH & SERVICES
GÉNÉRAUX
Nathalie Dubreuil



CHARGÉE DE MISSION
ACCÈS FINANCEMENTS
ET GESTION FINANCIÈRE
Diary Ba



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Roxane Grisard



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Mélanie Pelascini



CHARGÉE DE MISSION FRIO
ET QUALITÉ
Anaïs Tamani



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
**Arnaud Merle
d'Aubigné**



CHARGÉ DE PROJET -
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DE L'UE
Corentin Martiniault



CHEFFE DE PROJET -
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DE L'UE
Liza Gatineau Radelli



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Nicolas Paris



ASSISTANTE FORMATION
ET FRIO
Lisa-Marie Réa

En 2022, ont également participé à la vie du collectif :

Sarah Chelal (chargée de mission FRIO & Qualité), Caroline Correia (assistante en alternance enjeux humanitaires) et Myriam Coulibaly (chargée de mission Formation).

Depuis mars 2023, a rejoint Coordination SUD : Noa Boulogne (Assistante de mission analyse et plaidoyer).



© Coordination SUD

Assemblée générale, 23 juin, Coordination SUD, Paris, 2022.

NOTRE MODE DE GOUVERNANCE



COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

- ▶ APD & financement du développement
- ▶ COFRI Financement des ONG & environnement favorable
- ▶ Humanitaire
- ▶ ODD
- ▶ Genre
- ▶ Migrations
- ▶ Europe
- ▶ Santé
- ▶ Groupes de travail *ad hoc* (LOP DSI, etc.)
- ▶ Agriculture & alimentation*
- ▶ Jeunesse*
- ▶ Climat*

MEMBRES & ORGANISATIONS INVITÉES

* ECT cofinances AFD

ONGLAB

- ▶ Comité d'orientation stratégique
- ▶ Veille & prospective
- ▶ Études & publications
- ▶ Ateliers & rencontres

MEMBRES & NON-MEMBRES

VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Stratégie d'adhésion
- ▶ Adhésion & suivi
- ▶ Charte éthique
- ▶ Stratégie territoriale
- ▶ Stratégie partenariale

MEMBRES

APPUI & RENFORCEMENT

- ▶ FRIO accompagnement
- ▶ FRIO capitalisation & revue de projets
- ▶ Formation

MEMBRES & NON-MEMBRES

- ▶ Club métier RH
- ▶ Club métier Accès aux financements
- ▶ Club métier Gestion financière
- ▶ Groupe audit et contrôle
- ▶ Groupe qualité, transparence, efficacité
- ▶ Initiative PSEA

MEMBRES

METTENT À DISPOSITION du collectif leurs compétences tout comme leur temps pour construire une expertise et des positions communes

RESPONSABILITÉ = personne référente administratrice du CA
Co-animation d'une personne cheffe de file, désignée par l'espace concerné
Construction et déclinaison des positions et actions du collectif

CONCEPTION et déclinaison des activités d'appui et d'accompagnement :
Renforcement institutionnel et organisationnel
Échanges de pratiques
 Formation

5 Une éthique partagée : charte de Coordination SUD et ses membres

PRÉAMBULE

Coordination SUD et ses organisations membres partagent une éthique basée sur une vision et des principes communs. Elle constitue le fondement des rapports de confiance entre Coordination SUD et ses membres, et leurs parties prenantes.

VISION DE COORDINATION SUD

Dans leur diversité, Coordination SUD et ses organisations membres agissent pour :

« Un monde où la participation de tous et toutes est mobilisée pour promouvoir une humanité sans pauvreté, sans inégalités et sans injustices ; un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains et l'environnement sont respectés. »

PRINCIPES ÉTHIQUES

Gouvernance et vie associative

Coordination SUD et ses organisations membres veillent à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Elles définissent un projet associatif, une mission, une organisation et un processus décisionnel clairs et cohérents. Elles appliquent les procédures dont elles se sont dotées en respect des valeurs des projets associatifs, en particulier de celui de Coordination SUD, dont elles se revendiquent. Elles veillent à ce que leurs activités y répondent et s'y conforment.

À cet effet, elles informent et forment leurs personnels, leurs volontaires et leurs bénévoles sur les conduites à tenir dans tous leurs champs d'implication.

Coordination SUD et ses membres associent à leurs réflexions et leurs activités les différentes parties prenantes, favorisant ainsi la construction collective.

Engagement citoyen

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour un cadre national et international favorable à la vie démocratique. Elles favorisent la participation citoyenne, ici et là-bas, et défendent la liberté d'association.

Elles s'assurent que leurs actions contribuent à promouvoir la solidarité internationale et l'engagement individuel et collectif de la société civile.

Respect des personnes

Coordination SUD et ses organisations membres s'engagent à garantir et promouvoir le principe d'humanité en toutes circonstances, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Onu, 1948), de ses protocoles et conventions additionnels.

Elles luttent contre toutes les formes de domination et discrimination, ici et

là-bas, en leur sein et à l'extérieur. Elles mettent en place des procédures spécifiques pour prévenir et traiter les cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes, en particulier les violences sexistes et sexuelles. Ces procédures incluent la transparence sur les cas avérés, des mesures internes de sanction et le signalement à la justice¹.

Indépendance

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour l'intérêt général. Dans leur gouvernance et leurs actions, elles veillent à leur indépendance vis-à-vis des partis politiques, des institutions publiques et des intérêts privés, afin d'assurer le respect de leurs projets associatifs respectifs et de leur liberté d'initiative.

Financements

Coordination SUD et ses organisations membres se donnent les moyens d'être vigilantes quant à la provenance et à l'utilisation des fonds dont elles bénéficient. À cet égard, Coordination SUD et ses organisations membres veillent au respect des valeurs de leur projet associatif, en cohérence avec celles partagées collectivement.

Partenariat équitable

Coordination SUD et ses organisations membres s'assurent que leurs actions sont fondées sur des partenariats équitables, respectueux de la souveraineté de toutes les parties, au service d'un projet politique et social pour des sociétés inclusives. Elles agissent selon les principes de la subsidiarité. Les actions sont coconstruites. Les besoins locaux doivent être pris en compte, et leur inscription effective dans les politiques publiques doit être recherchée.

Ce principe de partenariat vise une coopération mutuellement bénéfique, qui repose sur une coresponsabilité pour garantir la pertinence et la pérennité des actions entreprises.

Amélioration continue

Coordination SUD et ses organisations membres cherchent continuellement à avoir un regard critique sur leurs propres pratiques à travers le suivi, l'évaluation et la capitalisation de leurs actions. Elles tirent parti des connaissances accumulées par elles-mêmes, leurs partenaires, leurs pairs ainsi que toute autre partie prenante, en vue de favoriser une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques.

Coordination SUD et ses organisations membres partagent leurs connaissances et leurs expériences au sein du collectif qu'elles forment, ainsi qu'avec leurs parties prenantes, participant ainsi de l'enrichissement collectif des savoirs.

Transparence et redevabilité

Coordination SUD et ses organisations membres agissent avec transparence dans le partage d'information sur leurs activités. Elles mettent à disposition des parties prenantes des informations détaillées et compréhensibles, démontrant qu'elles agissent de manière responsable et cohérente sur les plans éthique, humain, social, environnemental, économique et financier.

CONCLUSION

Coordination SUD et ses organisations membres sont signataires de la présente charte *Une éthique partagée*. Elles garantissent sa mise en œuvre en leur sein. Elles rendent compte, par des mécanismes adaptés, du respect et du suivi de cette charte éthique.

Texte adopté le 20 juin 2019 en assemblée générale.

¹ Les organisations signataires de la charte mettront en œuvre tous ces principes selon les éléments d'interprétation établis dans le document présentant les outils de suivi et d'accompagnement.



© Concord Europe

Learning and Exchange Forum avec l'équipe de Concord Europe et les représentants des organisations membres, Bruxelles, 2022.

6 Réseaux d'appartenance



aadh.fr

Fondée en 2009, l'**Alliance des avocats pour les droits de l'homme (AADH)** coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains et de l'environnement. Plus de 26 000 avocates et avocats bénévoles proposent leurs compétences sous la forme de consultations écrites, en réponse à l'ensemble des problématiques juridiques rencontrées.

Grâce à l'AADH et son réseau de cabinets conseil, Coordination SUD et ses organisations membres ont bénéficié d'un appui inestimable pour la mise en œuvre de leurs activités. C'est ainsi qu'en 2022 Coordination SUD a fait appel à l'AADH et a pu bénéficier de l'appui d'un cabinet conseil concernant les questions LBC-FT.



lemouvementassociatif.org

Instance de représentation politique du mouvement associatif français, **le Mouvement associatif** représente 700 000 associations (une sur deux) à travers ses organisations membres, réparties en quatre composantes : coordinations, groupements, collectifs d'expertes et experts et mouvements associatifs régionaux. Il est présent dans treize régions françaises.



concordeurope.org

CONCORD, la Confédération européenne des ONG de solidarité internationale et développement durable, est composée de 58 organisations membres représentant au total plus de 2 600 ONG soutenues par des millions de citoyennes et citoyens à travers l'Europe.



forus-international.org

Forus est un réseau international innovant pour une société civile actrice d'un véritable changement social qui regroupe 68 plateformes nationales d'ONG et sept coalitions régionales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du Pacifique, représentant plus de 22 000 organisations au total.

7 Espaces de dialogue et de concertation investis par Coordination SUD



Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI)

Le CNDSI est une enceinte de dialogue et de concertation sur le développement et la solidarité internationale. Coordination SUD en est membre et préside le collège des associations, lequel compte 16 organisations. Plus spécifiquement, Coordination SUD et ses membres ont participé à plusieurs groupes de travail du CNDSI initiés en 2022 : Fondations, Jeunesses et Agenda 2030, respectivement co-présidés par le Groupe Initiatives, Plan International France et Coordination SUD.

En 2022, le CNDSI s'est réuni à trois reprises, ce qui a permis à Coordination SUD de porter au sein de cette instance les positionnements du collectif sur la mobilisation et les besoins des OSC dans la réponse à la crise humanitaire en Ukraine, les avancées et améliorations possibles de la politique française de solidarité internationale dans le cadre de sa diplomatie féministe proclamée ou encore de partager les inquiétudes émanant de la suspension du financement des projets humanitaires et de développement au Mali. C'est également dans ce cadre de dialogue que Coordination SUD a pu contribuer aux échanges avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur la préparation du futur Comité interministériel sur la coopération internationale pour le développement (CICID) prévu en 2023.

Groupe de Concertation Humanitaire

Le GCH est une enceinte de dialogue et de concertation sur l'action humanitaire qui se réunit à l'initiative du Centre de Crise et de Soutien (CDCS), tous les deux à trois mois. Ces temps d'échange regroupent les ONG humanitaires françaises, des personnalités qualifiées sur les sujets humanitaires en France, et différents services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, notamment le Centre de crise et de soutien, la direction des Nations unies et organisations internationales, la direction générale de la

mondialisation et parfois la ministre ou des personnes de son cabinet. Coordination SUD prend part à ces réunions systématiquement pour assurer un suivi des sujets humanitaires clés sur la scène française, et porter les messages du collectif, notamment les productions et positionnements développés par la commission humanitaire. En 2022, le GCH s'est réuni à quatre reprises, une fois en janvier pour faire le bilan de l'activité 2021 et un point sur la programmation 2022 ainsi que les événements co-organisés

par la France dans le cadre de la PFUE ; une fois au début du mois de mars en présence de la ministre pour évoquer la situation en Ukraine ; une fois en juillet pour faire un point d'étape sur la programmation 2022 et lancer la planification de la prochaine Conférence Nationale Humanitaire et les travaux liés à la prochaine stratégie humanitaire de la République française, et une dernière fois en septembre pour évoquer la programmation 2023 et présenter la nouvelle équipe du Centre de crise et de soutien.



Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

Ses membres sont répartis au sein de plusieurs groupes, dont le groupe des associations, au sein duquel Coordination SUD est représenté indirectement en la personne de Jean-Marc Boivin, président du groupe et représentant du Mouvement Associatif.

8 Partenaires



Coalition eau

La Coalition eau est un regroupement

d'une trentaine d'ONG françaises engagées dans la promotion d'un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour tous et toutes, tout en préservant les ressources en eau.

coalition-eau.org



La Coalition éducation rassemble vingt-deux organisations de la société civile française : syndicats, associations de solidarité internationale, ONG de défense du droit à l'éducation, organisations d'éducation populaire. Elle revendique le droit à l'éducation inclusive de qualité pour tous et toutes, et notamment pour les plus vulnérables, et affirme que la solidarité internationale est nécessaire pour mener ce combat.

coalition-education.fr



La Croix-Rouge française, ce sont plus de 65 450 bénévoles et 16 703 personnes salariées présentes sur l'ensemble du territoire. Auxiliaire des pouvoirs publics dans ses missions humanitaires, la Croix-Rouge française mène un combat de tous les instants pour soulager la souffrance humaine.

croix-rouge.fr



Évaluer • Échanger • Éclairer

Le F3E, créé en 1994, réunit plus de quatre-vingt acteurs et actrices majeures du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en France. C'est une organisation actrice originale et essentielle pour l'évaluation et l'observation des pratiques du secteur de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée.

f3e.asso.fr



Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement

est un regroupement d'ONG dédiées à la défense et à la promotion des droits de l'enfant. Depuis 2014, le groupe agit pour que la société civile et les pouvoirs publics, en particulier français, contribuent à une réelle effectivité des droits de l'enfant dans le monde, et en particulier dans les pays partenaires de l'aide au développement et de l'aide humanitaire de la France.

groupe-enfance.org



ONE est un mouvement mondial qui fait campagne pour en finir avec l'extrême pauvreté et les maladies évitables d'ici 2030, afin que chacun et chacune, partout dans le monde, puissent mener une vie digne et pleine de possibilités. ONE France, le bureau français du mouvement mondial installé à Paris, est partenaire de Coordination SUD depuis 2019.

one.org



Lancé il y a plus de vingt ans, **le Festival des solidarités** est un rendez-vous international pour

promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année en novembre, associations, collectivités, établissements scolaires, structures socioculturelles, acteurs et actrices de l'économie sociale, groupes de citoyennes et citoyens, etc. organisent plus de 4 400 animations conviviales et engagées pour donner aux publics de tous âges l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable. Le projet est porté par le CRID, collectif membre de Coordination SUD.

groupe-enfance.org

En 2022, **Save The Children "France"** et **International Rescue Committee** ont souhaité rejoindre le collectif. Ces organisations ne pouvant devenir membre au regard des critères d'adhésion statutaires (moins de 3 ans d'ancienneté pour **Save The Children** en France, et organisation internationale pour **IRC** ne relevant pas du statut d'association loi 1901), les discussions se sont engagées en faveur de conventions de partenariat qui se concrétiseront en 2023.

www.savethechildren.net
www.rescue.org



Formation professionnelle
en vannerie par l'ONG
Manda, partenaire
d'Apprentis d'Auteuil,
à Madagascar, 2022.

01 NOS ACTIVITÉS EN 2022

1. Notre vie associative
2. Quelle(s) place(s) & quel(s) enjeu(x) pour les ONG demain ?
3. Appui et renforcement des ONG
4. Cahier spécial : Les enjeux européens de solidarité internationale
5. Missions mixtes Appui et plaidoyer
6. Plaidoyer

Chiffres clés

 **48 789 abonné·es** à la page **LinkedIn** de Coordination SUD (+35% par rapport à 2021)

 **23 200 abonné·es** au compte **Twitter**

 **2 199 heures** de mobilisation des ONG soit **+ 314 jours** par femmes/hommes

184 organisations membres

45 groupes, 156 articles sur la plateforme **Maia, 656 fichiers** partagés, **1 711 utilisateurs**



21 personnes composent le CA de Coordination SUD, représentant les **6 collectifs** et les **organisations adhérentes directes**

17 formations organisées pour **162** participantes et participants



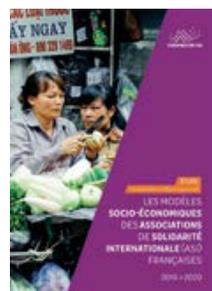
8 ONG accompagnées dans le cadre du **Frio**

et 3 soutenues *via* la modalité « accompagnement en amont »

19 578 abonné·es à l'alerte emploi

Publications

Les publications de Coordination SUD sont présentées tout au long de ce rapport. Retrouvez l'ensemble de nos publications et collections sur notre site web : www.coordinationsud.org/publications

NOTE DU SUD	FICHE PRATIQUES ET OUTILS	ÉTUDE	CAPITALISATION	NOTES D'ANALYSE ET DE POSITION
				
Lutter contre la désertification pour faire face aux changements climatiques, février 2022.	La posture des professionnel·les : comment renforcer la légitimité des jeunes et favoriser le travail intergénérationnel, novembre 2022.	Les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale (ASI) françaises 2016-2020, mai 2022	Responsabilité sociétale des organisations et ONG de solidarité internationale œuvrant pour le climat, mars 2022	Cadre financier pluriannuel 2021-2027, juin 2022
				
				La mise en œuvre de l'agenda 2030 en France et en Espagne, juillet 2022.



© Coordination SUD

Vers 2028 et au-delà,
25-26 octobre,
Coordination SUD,
événement associatif,
Secours Populaire,
Paris, 2022.

1

Notre VIE ASSOCIATIVE

La vie associative toujours plus au service de ses membres

La commission Vie associative a poursuivi en 2022 la mise en œuvre de ses activités autour de 4 axes principaux, à savoir la charte éthique, les ASI situées en territoires, les adhésions et la stratégie d'adhésion ainsi que l'animation en tant que telle de la vie associative.

Adoptée en 2019, signée ensuite par chaque organisation membre de Coordination SUD, la charte éthique est une boussole pour les activités communes et respectives de Coordination SUD et de ses membres. Déclinée en 8 principes (*Gouvernance et vie associative, engagement citoyen, respect des personnes, indépendance, financements, partenariat équitable, amélioration continue, transparence et redevabilité*) elle constitue un socle de valeurs partagées pour les membres de Coordination SUD. En 2022, l'auto-évaluation de la charte éthique par les membres s'est poursuivie et 35 réponses d'organisations ont été reçues. Sur l'ensemble des 8 principes éthiques, les auto-évaluations ont montré une forte appropriation et application des principes par les membres de Coordination SUD. L'appel à réponse au questionnaire d'auto-évaluation est amené à être poursuivi afin de mieux connaître les pratiques des membres et de pouvoir y répondre par des activités d'appui et d'accompagnement adéquats.

Sur la question territoriale, afin de mesurer les particularités rencontrées par les membres situés en région, des entretiens ont été proposés à l'ensemble des membres concernés. 9 d'entre eux ont répondu favorablement à l'invitation. Ces entretiens visaient à actualiser les conclusions d'un atelier d'échanges tenu précédemment sur le sujet. Ils ont permis de mesurer les difficultés d'interconnaissance des membres au sein d'un même territoire, des contraintes dans le portage de projet dans un contexte d'éloignement physique des

lieux de décision et institutionnels ainsi que des bailleurs publics. Ils visaient à questionner également l'implantation locale des membres et des relations notamment avec les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) et d'interroger les membres sur leurs attentes vis-à-vis de Coordination SUD.

CARTOGRAPHIER LA DIVERSITÉ DU COLLECTIF

Entre autres sujets portés par la vie associative figure celui concernant la stratégie d'adhésion de Coordination SUD. Avant d'ouvrir pleinement ce chantier, la commission a travaillé en préalable à la réalisation d'une cartographie des membres afin de mieux en apprécier la diversité mais aussi la pluralité de leur mode d'implication au sein de Coordination SUD. Cette cartographie a porté sur la taille des organisations membres, leurs champs d'intervention, les pays partenaires concernés par leurs actions mais également sur leurs investissements au sein de Coordination SUD, leur participation aux espaces collectifs de travail ainsi que les autres avantages de l'adhésion. Partant des résultats de cette cartographie, la commission vie associative a considéré nécessaire le recours à une consultance externe pour appuyer la définition de différents scénarii possibles en matière de stratégie d'adhésion, analysant avantages et inconvénients mais aussi les implications pour Coordination SUD de toute évolution possible. Ces différents scénarii pourraient apprécier les champs d'action en matière de solidarité interna-



Vers 2028 et au-delà, 25-26 octobre, Coordination SUD, événement associatif, Secours Populaire, Paris, 2022.

© Coordination SUD

tionale possiblement non couverts par les organisations déjà membres et la pertinence pour Coordination SUD à s'y ouvrir, de mesurer l'impact potentiel d'une stratégie d'adhésion pro active sur la capacité d'accueil de nouvelles organisations membres au regard des moyens disponibles ou de ceux qu'il faudrait mobiliser ou encore d'évaluer les impacts possibles en matière de gouvernance.

COCONSTRUIRE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE COORDINATION SUD

Un temps fort de la vie associative a été la construction tout au long de l'année 2022 de la Stratégie 2023-2028 de Coordination SUD. Jalonnée par différents temps d'échanges, de rassemblement et de validation (séminaire CA/Équipe en avril, AG en juin, Évènement vie associative en octobre et enfin AG de validation en novembre), cette construction de la nouvelle stratégie de Coordination SUD s'est accompagnée de notables évolutions, se fondant sur une approche orientée changements et faisant l'objet d'une première déclinaison opérationnelle et budgétaire sur 3 ans. Cette double évolution devrait permettre une meilleure appréciation des contributions de Coordination SUD à la réalisation des changements visés ainsi qu'une diversification des sources de financement, cette déclinaison opérationnelle ne devant pas se limiter aux seuls moyens octroyés par l'AFD. Cette nouvelle stratégie a été adoptée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées à l'AG du 24 novembre 2022, moins 4 voix.

184 associations membres

166 membres actifs et 18 membres associés

58 adhérentes directes

126 membres via la CHD (47 via la CHD, 13 via le CLONG, 8 via le CNAJEP, 21 via le CRID, 23 via le FORIM, 14 via le Groupe initiatives)

6 nouvelles organisations

dont 5 en adhésion directe avec Batik International, le Centre Primo Lévi, Elevages Sans frontières, la FIDH, Yes Akadémia et 1 via la CHD, Peuples et Montagnes du Mékong

1 départ

COSIM Hauts de France, membre du FORIM



Quel(s) futur(s) pour les ONG
- regards croisés, 25 octobre,
Coordination SUD, conférence avec
la participation d'InterAction (USA),
de Kayros (FR), et du Nuffield
College (UK), Secours Populaire,
Paris, 2022.

2

Quelle(s) place(s) & quel(s) enjeu(x) **POUR LES ONG DEMAIN ?**

ONGLAB : comprendre et accompagner les évolutions des ONG à l'horizon 2025

L'ONGLAB est un espace de recherche, d'identification de sujets clés, de centralisation et de production de savoirs pour mieux appréhender les évolutions du secteur de la solidarité internationale.

Fidèle à sa mission de décryptage et d'accompagnement des ONG face aux mutations du secteur, l'ONGLAB a mené en 2022 plusieurs activités dédiées à la diffusion de savoirs produits sur les évolutions des ONG qui stimulent, voire bousculent, et suscitent questionnements et débats en toute indépendance. De ce fait, les productions de l'ONGLAB, viennent nourrir Coordination SUD, mais ne sont pas le reflet d'une position officielle de cette dernière.

Tout d'abord, le collectif a lancé une nouvelle dynamique de travail interne dédiée aux enjeux de partenariats. Trois nouvelles tendances en justifiaient la création : le concept de localisation de l'aide, le (ré) ancrage en France des ONG et les enjeux de « décolonisation » de la solidarité internationale. Pour lancer cette dynamique, l'ONGLAB a organisé un premier débat à l'occasion des journées sociétés civiles africaines et européennes. Intitulé « De la localisation de l'aide et à la question décoloniale : quel(s) partenariat(s) pour les ONG ? », l'atelier a réuni plus d'une cinquantaine de représentantes et représentants d'ONG africaines et européennes, permettant de poser les bases d'un nouveau groupe de travail, qui sera structuré en 2023.

APPRÉHENDER LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

L'année 2022 de l'ONGLAB, c'est aussi la publication de la nouvelle édition de l'étude Argent / ASI sur l'évolution des modèles socio-économiques des ONG, sur la période 2016 - 2020. Forte de données recueillies auprès de 120 ONG, celle-ci donne à voir les grandes tendances en matière de financements et d'organisation des ONG sur la période. Elle souligne notamment la forte croissance du secteur depuis 2016, principalement liée à la croissance des financements publics. L'étude montre, par ailleurs, la forte bipolarisation du secteur et la fragilité fi-

nancière de nombreuses organisations. Elle a été l'objet de nombreux événements de restitution, permettant d'en diffuser les contenus au plus grand nombre.

Fin 2022, un événement intitulé « Quel(s) futur(s) pour les ONG ? » a proposé la mise en débat des conclusions de trois études produites sur le secteur des ONG en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis :

- La dynamique prospective *Télescope 2030*, co-portée par l'ONGLAB, Kayros et l'AFD ;
- Le programme de recherche *INGOs & the long humanitarian century* porté par l'Université d'Oxford ;
- *NGO leader on current & future change CEO, survey report 2022*, par InterAction, l'équivalent américain de Coordination SUD.

Y ont participé 190 personnes en présentiel ou à distance.

Enfin, 2022 a aussi été une année importante de structuration des activités de l'ONGLAB. En cohérence avec la stratégie globale 2023-2028 de Coordination SUD, le comité d'orientation stratégique, le COS de l'ONGLAB a consacré deux rencontres pour construire sa propre stratégie 2023-2025. —



ALLER PLUS LOIN

[Les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale françaises 2016-2020.](#)

NOUVELLE STRATÉGIE 2023 - 2025 DE L'ONGLAB

Par la mobilisation importante de son comité d'orientation stratégique, l'ONGLAB s'est doté d'une première stratégie triennale. Celle-ci correspond à la volonté de l'ONGLAB de consolider et déployer la fonction de veille et de prospective de Coordination

SUD. Elle est construite autour de trois axes : comprendre et décrypter le secteur de la solidarité internationale ; accompagner la transformation des ONG et de leurs pratiques ; transformer les regards sur les ONG par la valorisation des savoirs produits.



© Coordination SUD

Intégrer les méthodologies
et techniques de plaidoyer
niveau 1, 28-30 septembre,
Coordination SUD, formation,
Paris, 2022.

3

APPUI ET RENFORCEMENT des ONG

Le FRIO sur plusieurs fronts !

À l'aune de ses 15 ans d'action, le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel a fait de l'année 2022 un temps de réflexion et de projection vers 2028, tout en répondant aux besoins de renforcement structurel des OSC françaises.



Penser la stratégie du FRIO à Horizon 2028, 23-24 mai, Coordination SUD, Formation-action, Paris, 2022.

Malgré une année marquée par de forts enjeux RH et budgétaires, l'équipe a répondu aux attentes des OSC françaises. Il a été opéré un équilibrage de l'enveloppe globale du fonds, qui se trouvait dans sa dernière année de projet triennal (2020-2022) soutenu par l'AFD. Ainsi, le nombre de projets a été moindre que les années précédentes, avec 8 projets financés sur 12 dossiers présentés, représentant une subvention de 187 730€. Les sujets accompagnés – gouvernance, numérique, vie associative, logistique... – confirment des besoins variés au sein du secteur de la solidarité internationale.

LA MODALITÉ « ACCOMPAGNEMENT EN AMONT »

Certaines associations rencontrent des difficultés à définir et hiérarchiser leurs besoins de renforcement. Coordination SUD propose alors un accompagnement externe reposant sur un court diagnostic de l'organisation. Cette prise en charge globale permet de soutenir des associations réunissant peu de moyens pour mener ce type de réflexion, mais disposant d'un potentiel d'évolution conséquent et de dynamiques internes favorables à une réflexion plus poussée pour s'orienter ensuite vers un FRIO plus classique.

En 2022, trois associations ont bénéficié de cette modalité.

UN ENGAGEMENT DEPUIS 2007

Depuis 2007, le FRIO a accompagné 148 associations de solidarité internationale françaises et soutenu 246 projets de renforcement de capacités avec une moyenne annuelle de 269 895€ de subvention pour une vingtaine de projets. Ce dispositif, bien qu'accessible à toutes les associations françaises de solidarité internationale, est à 58% plébiscité par des structures dont le budget est inférieur à 3 millions d'euros. Il soutient par ailleurs une diversité d'organisations œuvrant dans les champs du développement, de l'urgence et réhabilitation, du plaidoyer, de l'ECSI, dans l'apprentissage et le renforcement des capacités ou bien dans la structuration du milieu associatif.

UNE ÉVOLUTION STRATÉGIQUE

En lien avec la révision stratégique 2023-2028 de Coordination SUD, le comité de décision et l'équipe du FRIO ont bénéficié d'une formation-action. Celle-ci a permis de définir une analyse commune du dispositif (forces, faiblesses, opportunités et résultats), de le mettre en lien





© Coordination SUD

Penser la stratégie du FRIO à Horizon 2028, 9-10 juin, Coordination SUD, Formation-action, Paris, 2022.

UNE MISSION RENOUVELÉE

Par sa position de sentinelle, le FRIO assure les fonctions d'observation, de facilitation et d'accompagnement au développement et à la résilience des ASI par les moyens d'actions suivants :

- Soutien individualisé et personnalisé des ASI dans leurs mutations structurelles,
- Émergence et valorisation d'innovations,
- En favorisant des collectifs d'échanges autour d'enjeux organisationnels communs et innovants pour le secteur.

avec son environnement externe et les dynamiques en cours dans le secteur de la solidarité internationale (partenariats et localisation de l'aide) et plus globalement dans la société, avec la prise en compte de thématiques transverses (genre, climat, inclusivité et lutte contre les discriminations, droits humains), tout en se projetant vers de nouvelles aspirations pour le dispositif.

Ce travail s'est conclu par une vision et une mission renouvelée pour les cinq prochaines années et la priorisation de trois axes d'intervention et leurs activités associées.

SOLIDARITÉ ET SOUTIEN À LA DIVERSITÉ

En cohérence avec les conclusions de l'évaluation externe et la stratégie de Coordination SUD, les taux de cofinancements pour les OSC bénéficiaires du dispositif ont été modulés, afin d'être effectifs au 1^{er} janvier 2023. Cette évolution répond à plusieurs enjeux : adaptation du modèle

économique de Coordination SUD, soutien renouvelé par le collectif à la diversité et la pluralité du secteur, la solidarité entre membres. Deux taux de cofinancement ont ainsi été validés par le Conseil d'administration, en tenant compte du budget des associations (70% pour les associations au budget inférieur ou égal à 3 millions d'euros / 60% en cas de budget supérieur à 3 millions d'euros).

L'année 2023 verra ces différentes évolutions se déployer. Par ailleurs, les enjeux RH et financiers restant prégnants, l'équipe sera mobilisée pour construire un projet d'envergure, dessinant les contours d'un dispositif FRIO élargi aux OSC des pays partenaires et renouvelé dans ses modalités de gestion.

CHIFFRES CLÉS

- 4 comités de décision
- 11 associations nouvellement soutenues
- Une rétrocession de 187 730€ et un budget de 7 450€ pour des accompagnements en amont (3 associations)
- Un suivi continu de 40 projets de renforcement
- 1 capitalisation sur les enjeux d'intégration du genre
- 1 formation-action de l'équipe et du comité de décision pour la stratégie 2023-2028



Construire, suivre et évaluer un projet financé par la DG IntPa, 16 novembre, Coordination SUD, formation, Paris, 2022.

Former les acteurs et actrices de la solidarité internationale pour renforcer le secteur

Face aux évolutions du secteur de la solidarité internationale, Coordination SUD a réaffirmé en 2022 son mandat de soutien et de renforcement des OSC, en concentrant son offre de formations sur le cœur de métier des associations.

L'année 2022 a marqué une volonté réaffirmée pour Coordination SUD de renforcer son mandat d'appui du secteur de la solidarité internationale, en focalisant son offre de formations dédiée aux personnels salariés, élus, bénévoles d'ONG, sur les activités cœur de métier des organisations, dans une logique de renforcement institutionnel et structurel.

À travers une offre de formation axée sur des parcours d'accompagnement plus longs et complémentaires pour les thématiques structurelles (*Financements ; RH & Management ; Stratégie & Développement*), Coordination SUD accompagne et encourage le secteur de la solidarité internationale vers des changements nécessaires et inévitables, tout en veillant à rester au plus proche des besoins en formation professionnelle continue du secteur.

Les thématiques constituant le cœur de métier des OSC ont pu être étoffées, avec des nouveautés inscrites au catalogue de formation, telle que la formation « Construire, suivre et évaluer un projet financé par la DG IntPa » notamment, qui s'inscrit dans le cycle de formations sur les finance-

ments européens. Une meilleure articulation s'est également développée au sein de l'Appui, en lien avec le FRIO et les clubs métiers.

Une enquête sur les besoins en formation professionnelle continue a également été menée auprès des membres de Coordination SUD et de ses partenaires. Elle a permis de mettre en évidence l'adéquation de l'offre de formation de Coordination SUD avec les besoins des OSC, en constante évolution. Elle a également souligné que les besoins des OSC et les ressources mobilisables se concentrent principalement sur les enjeux de RH et de management, d'accès et de gestion de financements, et de stratégie de développement. Cette enquête a également permis d'asseoir une évolution de la tarification des formations.

Ces résultats alimentent également la programmation 2023, qui comprendra des évolutions sur des thématiques fondamentales, telles que « Analyser et consolider son modèle socio-économique » et « Développer des partenariats stratégiques et équitables ». De nouvelles modalités seront également explorées.

CHIFFRES CLÉS

Coordination SUD a réalisé :

- 17 formations en 2022,
- et a formé :
- 162 personnes de
- 135 organisations différentes, dont
- 105 organisations membres de Coordination SUD,
- pour un total de
- 56 jours de formation.

Accès aux financements et gestion budgétaire

En complément des formations, l'accompagnement des OSC sur les enjeux de financements repose sur les échanges entre pairs (clubs métiers) et la veille active sur les financements, à travers des lettres d'information et un panorama des financements actualisé.

Vraies communautés de pratiques, les Clubs Métiers permettent aux membres de partager leurs expériences, définir des bonnes pratiques, et mutualiser des outils. En 2022, Coordination SUD a porté 3 espaces collectifs en lien avec les financements : Gestion financière, Accès aux financements et Audit & Contrôle. Créé en 2022, ce dernier est le premier espace animé de manière autonome par des organisations membres, sous le pilotage de Coordination SUD. Ce type d'espace autonome, reposant sur l'engagement des membres, est une initiative très positive que Coordination SUD souhaite favoriser, sous réserve de certains pré-requis. En dehors des rencontres, les membres des Clubs Métiers échangent via la plateforme collaborative Maïa. Concernant les thématiques RH, les échanges entre structures via Maïa se poursuivent au rythme de leurs besoins et des enjeux qu'elles rencontrent.

L'ACTUALITÉ SUR LES FINANCEMENTS ET LES RESSOURCES

Coordination SUD élabore et diffuse le Bulletin d'Actualités sur les Financements et les Ressources (BAFR) qui présente des appels à projets en cours, des outils pour le renforcement organisationnel des OSC, les formations de Coordination SUD et de ses partenaires. 20 BAFR ont été envoyés en 2022 à une base d'environ 7 000 contacts. Ils complètent la base de données « Financement » du site internet de Coordination SUD qui détaille les sources de financement : objectifs, critères d'éligibilité...

ÉCHANGES AVEC LE GROUPE INITIATIVES - LES COÛTS PARTAGÉS (23 MAI 2022)

Le partage des pratiques a commencé avec le GRET, qui a présenté différentes méthodes de gestion des coûts partagés¹. Les organisations participantes ont présenté leurs approches, ainsi que les questions que cela pose. Les avantages et les inconvénients de chaque méthode ont pu être identifiés, permettant de repérer celles qui présentent le moins de risques et de contraintes.

dination SUD qui détaille les sources de financement : objectifs, critères d'éligibilité...

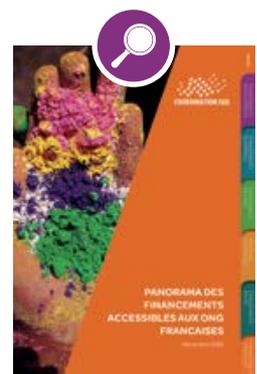
LE PANORAMA DES FINANCEMENTS

Actualisé pour la troisième fois en 2022, il se compose de :

- un document pédagogique présentant les principales sources de financement accessibles aux ONG françaises avec conseils pratiques et recommandations,
- une base de données comprenant 192 sources de financement, les critères d'éligibilité et les modalités d'accès.

Pour la première fois en 2023 :

- une troisième partie est publiée pour présenter une analyse sur les fondamentaux, les enjeux et des recommandations sur la recherche de fonds.



ALLER PLUS LOIN
[Panorama des financements accessibles aux ONG françaises](#)

1. Les coûts partagés sont les coûts communs à différentes activités.

AUDIT & CONTRÔLE	COFINANCEMENT	GESTION FINANCIÈRE
<ul style="list-style-type: none"> • 48 organisations membres • 5 rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 rencontres • Environ 150 participations • 1 atelier avec le Fonds d'Innovation pour le Développement (FID) 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 rencontres • Plus de 100 participations • 1 atelier avec le Crédit Coopératif

4 CAHIER CENTRAL

Les enjeux européens de solidarité internationale, au cœur de Coordination SUD en 2022

S'appuyant sur l'actualité de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne, Coordination SUD a initié diverses actions afin d'approfondir et d'ancrer les enjeux européens de solidarité internationale dans ses propres dynamiques. *Via* des actions de plaidoyer mais aussi d'appui et renforcement, 2022 fut l'occasion pour Coordination SUD de [ré]affirmer les dimensions européennes de son action.

Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022, le gouvernement français a présidé le Conseil de l'UE, ouvrant une séquence politique importante pour les autorités et les OSC françaises. Coordination SUD s'est pleinement saisie de cette opportunité pour faire entendre les messages des OSC de SI dans l'agenda de la présidence française de l'UE, donc de l'Union européenne, en partenariat avec ses homologues européennes.

Depuis 2021, Coordination SUD fait partie d'un consortium avec les plateformes suédoise (CONCORD Suède) et tchèque (FoRS) d'ONG de solidarité internationale en charge des présidences de l'UE suivant celle de la France, et CONCORD Europe. Ce consortium, financé par la Commission européenne, mène des activités dans les trois pays concernés comme au niveau de l'Union européenne pour une mobilisation accrue des ONG et une meilleure maîtrise de leur part de la politique européenne de solidarité internationale.

Afin de sérier les positions de Coordination SUD portées à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne (*santé, égalité de genre, migrations, etc.*), différentes notes ont été publiées au 1^{er} semestre 2022 et ont été l'occasion pour les organisations membres de s'emparer du niveau européen de ces enjeux. Divers rendez-vous institutionnels (*Elysée, Primature, ministère de l'Europe et*

des affaires étrangères, ministère de l'Intérieur, etc.) ont permis de porter plus avant ces positions. Au cours d'une réunion préparatoire à un Conseil de l'UE, CONCORD Europe a défendu dans des positions conjointes à celles de Coordination SUD une politique étrangère de l'UE pour l'égalité de genre.

Enfin, Coordination SUD a conclu la présidence française du Conseil par la publication d'une note de bilan sur l'action de la France en faveur de la solidarité internationale pendant cette séquence. Tout en dressant le bilan de la présidence française de l'UE, cette note décline des recommandations pour la suite de l'action de la France au sein de l'UE ; véritable feuille de route pour Coordination SUD sur les enjeux européens de solidarité internationale tant en direction des pouvoirs publics français que de l'UE.



ALLER PLUS LOIN

Pour une [participation inclusive et effective des OSC au partenariat UA-UE](#)

6 & 7 MAI 2022 - PLUS DE 90 OSC AFRICAINES ET EUROPÉENNES POUR UN PARTENARIAT UA/UE RENOUVELÉ

Les Journées Sociétés Civiles, l'événement de Coordination SUD en 2022 !

Plus de 150 participantes et participants des sociétés civiles issues des deux continents, représentant plus de 92 plateformes et réseaux d'OSC de 17 pays européens et 14 pays africains, se sont réunis à Paris pendant deux jours pour envisager les contours et les conditions d'un partenariat UA/UE renouvelé et réellement inclusif pour les sociétés civiles.

Dans un contexte foisonnant de nouveaux termes : « partenariats internationaux », « changement de paradigme », « réciprocité » ou encore « renouvellement », si le Forum société civile de l'UE et le sommet UA-UE avaient laissé peu de place aux OSC, malgré leur engagement, ces Journées Sociétés

Civiles en mêlant tribunes libres, tables-rondes et ateliers ont été une opportunité unique pour les OSC africaines et européennes d'échanger leurs perspectives et, enfin, de dialoguer avec les institutions africaines et européennes.

Par ces échanges et ce dialogue, ces Journées Sociétés Civiles ont été l'occasion d'aborder la contribution du partenariat UA-UE au développement du continent africain. Elles ont aussi permis d'explorer les modalités selon lesquelles les sociétés civiles africaines et européennes pourraient pleinement contribuer à la définition, à la déclinaison et au suivi du partenariat UA/UE. Plusieurs personnalités ont témoigné

de l'importance du rôle des OSC dans la politique et de penser de nouvelles formes de diplomatie, à l'instar de celle de la « diplomatie des croisements » mis en avant par l'historien Achille Mbembe. Présentant le fruit de ce dialogue, le rapport de ces deux journées formule des propositions pour une inclusion effective des OSC et leur pleine participation aux débats publics et politiques pour un partenariat UA/UE plus juste, solidaire et équitable. Si ces propositions ont commencé à alimenter en 2022 le plaidoyer de Coordination SUD mais aussi de CONCORD Europe, elles continueront à le nourrir pour les prochaines années.

APPUYER LES ORGANISATIONS MEMBRES EN RÉPONSE À LEURS BESOINS FACE AUX ENJEUX EUROPÉENS

Pour accompagner les OSI de droit français dans l'accès aux financements européens, Coordination SUD a proposé diverses formes d'appui parmi lesquelles figurent :

- 1/ Un cycle de formation sur l'accès, la gestion opérationnelle et financière de projets financés par la DG INTPA de l'Union européenne,
- 2/ Des rencontres organisées au sein du Club métier Cofinancement. Ces rencontres ont permis des échanges de pratiques sur l'accès aux financements européens, via notamment un atelier sur le NDICI (*Neighbourhood, Development and International Cooperation*) ; un des principaux instruments financiers de la politique extérieure de l'UE,
- 3/ Une Fiche Pratiques & Outils présentant le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'UE et offrant outils d'accompagnement et retours des organisations membres sur les enjeux d'accès aux financements UE (*techniques de veille, difficultés, bonnes pratiques, etc.*).



Ces initiatives se poursuivront en 2023, notamment via des rencontres abordant la préparation des audits.

UNE ACTION PLURIELLE POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'ACTION ET À L'EXPRESSION DES OSC DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Comprendre la politique européenne de solidarité internationale

Afin d'accompagner ses organisations membres dans leur compréhension du budget de l'UE, Coordination SUD a publié en juin 2022 une note d'analyse sur le cadre financier pluriannuel. Elle détaille les documents fixant les grandes orientations budgétaires européennes, en particulier concernant les secteurs de l'action humanitaire

LES APPUIS DE COORDINATION SUD EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

Accompagnement de Coordination SUD sur les financements

<https://www.coordinationsud.org/nos-appuis-aux-ong/acces-aux-financements/>

Des espaces de travail sur les questions liées aux financements :

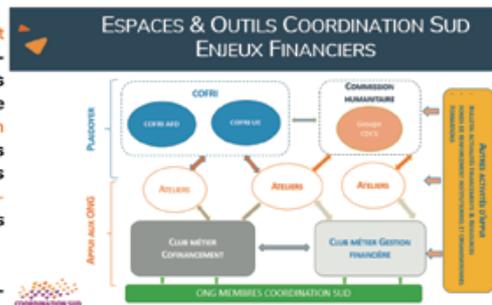
>> la **Commission Financement et Renforcement Institutionnel et Organisationnel des ONG (COFRI)** construit des positions collectives pour négocier avec les pouvoirs publics du partenariat État/ONG ; le groupe **Centre de Crise et de Soutien (CDCS)** de la **commission humanitaire** élabore des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux; et la **Commission Europe** travaille également sur des sujets liés aux financements européens et leur influence.

>> le **club métier cofinancements** aborde les questions pratiques liées à la gestion des cofinancements des bailleurs et le **club métier gestion financière** permet des partages sur la gestion financière et budgétaire des projets.

Des formations sur les financements (accès, gestion, pilotage...)

• Du **renforcement à travers le Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel (FRIO)** qui cofinance l'intervention de consultants externes sur de nombreuses problématiques d'organisation.

• De la **production de connaissances** : fiches pratiques, lettre d'information, panorama des financements...



et du développement et la programmation stratégique et financière, ainsi que la gouvernance et les nouveaux cadres de financements envisagés et incarnés dans les concepts de « *Team Europe* »¹ et de « *Global Gateway* »².

Nourrir l'action de Coordination SUD en regardant chez nos voisins européens

Parmi les actions initiées dernièrement par Coordination SUD figurent celles consistant à bénéficier des expériences et pratiques de ses partenaires européens pour nourrir et enrichir son action.

C'est ainsi que, pour mieux apprécier la façon dont d'autres pays européens déclinent les différentes modalités de soutien aux OSC, en particulier le droit d'initiative, Coordination SUD a réalisé une étude comparative dans 6 pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Pays-Bas et Suède) ainsi qu'au niveau des instances européennes. Cette étude a, ainsi, permis d'identifier différentes modalités de soutien des OSC par les pouvoirs publics et de bonnes pratiques pouvant influencer la France dans l'évolution de ses dispositifs de financements. Une cinquantaine de membres de Coordination SUD ainsi que des partenaires publics et privés ont participé à un atelier de restitution qui s'est tenu le 30 septembre à Paris. Des travaux en sous-groupes ont permis d'amorcer la réflexion

sur les suites à donner à cette étude, notamment en termes de plaidoyer au niveau européen.

Démultiplier le plaidoyer en renforçant les partenariats au niveau européen, notamment avec CONCORD Europe et VOICE

Via les différentes activités initiées pendant la présidence française de l'UE, Coordination SUD et ses organisations sont montées en compétences sur les enjeux européens. Ces activités furent aussi l'occasion pour Coordination SUD d'intensifier son investissement au sein de CONCORD Europe, organe européen de regroupement des plateformes nationales et de réseaux internationaux de solidarité internationale, et ce dans la continuité de son investissement dans le Conseil d'administration de CONCORD Europe, qu'elle a rejoint en juin 2022 pour un mandat de 3 ans en étant représentée par Catherine Giboin, membre de son CA et trésorière. Cet investissement s'est accompagné de la mise en place d'un groupe suivi Europe en charge de la coordination des différentes actions européennes du collectif.

Pour les enjeux humanitaires, Coordination SUD a coordonné son plaidoyer avec VOICE (réseau européen des organisations humanitaires). Au cours de la présidence française de l'Union européenne, cette coordination s'est traduit, par exemple, par

1. L'approche « Équipe Europe » (team Europe en anglais) a été initialement conçue comme un moyen d'accroître la coordination de la réponse de l'UE, des États membres, de leurs agences de mise en œuvre et de leurs institutions financières. L'utilisation d'une « marque » a pour objectif de renforcer la visibilité de l'aide apportée par l'UE.

2. La stratégie UE Global Gateway (littéralement passerelle mondiale en français) a pour objet de mobiliser jusqu'à 300 Mds € d'investissements public et privé entre 2021 et 2027, dont la moitié pour l'Afrique, pour soutenir une reprise mondiale durable.



© Laure Playoust / Coordination SUD

Journées
Sociétés Civiles
UA-UE, 6 et 7 mai,
Coordination SUD,
Paris, 2022.

l'envoi d'une lettre au ministre de l'Économie et des Finances ainsi qu'aux services concernés du MEAE, demandant à la France de soutenir une augmentation du budget européen dédiée à l'humanitaire pour l'année 2023. Au-delà de ce premier exemple, cette coordination via VOICE a vu le Parlement et le Conseil Européen décider en novembre 2022 l'augmentation de budget de 150 millions d'euros des crédits humanitaires les portant ainsi pour 2023 à 1,8 milliard d'euros.

Ces divers investissements de Coordination SUD s'accompagnent d'une présence et d'une mobilisation accrues du secrétariat et de ses organisations membres au niveau européen, via les espaces de travail et d'échanges offerts par ces différents espaces, et notamment au sein de CONCORD Europe.

À titre d'exemples, Coordination SUD participe au groupe de travail sur la cohérence des politiques publiques pour le développement durable (PCSD Group), en lien avec ses travaux sur l'Agenda 2030, et a renforcé son engagement au sein du groupe sur les alliances régionales de l'UE (*Regional Alliance Leading Group*). Ce dernier espace appuie la création d'une plateforme permanente de dialogue sur le partenariat UA-UE entre OSC africaines et européennes, d'une part, et commissions de l'UA et de l'UE, d'autre part. Ces divers engagements sont venus compléter l'implication de longue date de Coordination SUD au sein du groupe de travail sur les financements du développement (*FFSD Policy Group*), aujourd'hui co-présidé par Coordination SUD, via une de ses organisations membres (Action contre la Faim). C'est au sein de ce groupe que sont portés les enjeux d'accès aux financements pour les OSC, en parti-

culier pour les petites et moyennes organisations. Enfin, Coordination SUD a rejoint en qualité de vice-présidente un nouveau groupe de travail de CONCORD Europe sur le pouvoir de la société civile au sein duquel se développe un plaidoyer européen pour un environnement favorable à l'expression et à l'action des OSC.

Cette présence renforcée de Coordination SUD au niveau européen lui a permis de nourrir de ses positions et messages plusieurs productions de CONCORD Europe, comme par exemples le guide de financement des OSC au titre de l'instrument « Europe dans le monde » ou encore le guide des 7 pratiques pour la participation de la société civile aux décisions européennes, né des enseignements tirés de l'engagement des OSC au moment du Sommet UA-UE. Cette présence a aussi été l'occasion de porter les enjeux de la diplomatie féministe, proclamée par la France, notamment lors d'un webinaire organisé par CONCORD Europe, dédié aux politiques étrangères féministes et leur application au niveau des États membres et de l'UE.

Pour rappel, ces différents investissements viennent en complément de la contribution que Coordination SUD assure depuis plusieurs années dans la production du rapport Aid Watch de CONCORD Europe. Ce rapport publié annuellement analyse les tendances de l'APD à l'échelle de l'UE et de ses États membres. À noter qu'en 2021, ce rapport rappelle que si l'UE reste le premier bailleur de l'APD au niveau mondial, même si en deçà de 0,5 % de son revenu national brut, elle reste insuffisamment transparente quant à l'utilisation faite de son APD. Ce rapport insiste aussi sur le fait que cette même APD n'atteignait pas la cible affichée de 0,20 % du RND devant être alloué aux pays les moins avancés ou finançait que trop peu les OSC et les actions en matière de climat.

Tout dernier point. En conséquence de ces différentes modalités d'action et de ces engagements pluriels, la stratégie pluriannuelle 2023-2028 de Coordination SUD, *En route vers 2030 !*, est venue confirmer la volonté du collectif de poursuivre son investissement sur les dimensions européennes de son action et, donc, sur les enjeux européens de solidarité internationale, tant en termes de contribution à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des politiques dédiées de l'UE, qu'en termes d'appui et de renforcement des OSC françaises dans leurs capacités à être parties prenantes de ces mêmes politiques.



© Coordination SUD

La transversalisation au sein
de Coordination SUD : Quelles
orientations et principes ?
Exemple emprunté à l'approche
Genre, 25 octobre, Coordination
SUD, atelier, Paris, 2022.

5

Missions mixtes **APPUI & PLAIDOYER**

Défendre les activités de solidarité internationale face aux mesures de conformité trop restrictives

Coordination SUD défend les activités de solidarité internationale face à l'impact restrictif des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Après la publication des lignes directrices en matière de criblage en décembre 2021, Coordination SUD s'est fortement mobilisée pour que les mesures prévues par ce texte ne mettent pas en péril les activités de solidarité internationale.

LE RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT, UNE AFFIRMATION FORTE ET CLAIRE DES VALEURS DU COLLECTIF

Les lignes directrices diffusées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), issues d'arbitrages avec d'autres services de l'État, exigeaient par défaut le criblage, c'est-à-dire la vérification que toute personne physique ou morale recevant des fonds dans le cadre de projets de solidarité internationale financés par les bailleurs institutionnels français, ne figure pas sur les listes de sanctions internationales ou nationales.

Coordination SUD et ses organisations membres s'opposent de manière catégorique au criblage des bénéficiaires de l'aide internationale car il introduirait un critère exclusif et discriminatoire contrevenant aux principes d'humanité et d'impartialité qui guident les actions de soutien aux plus vulnérables. Pour la grande majorité des organisations partenaires de l'AFD et du CDCS, les obligations de criblage concernant les personnels, partenaires, prestataires de services et fournisseurs ne pouvaient être appliquées telles qu'elles étaient prévues.

Avec sept organisations co-requérantes (Action Contre la Faim, Centre de Recherche et d'In-

formation pour le Développement, CCFD-Terre Solidaire, Coordination Humanitaire et Développement, Handicap International, Médecins du Monde, Secours Catholique Caritas France), et représentée par le cabinet Spinosi, Coordination SUD a déposé un recours en annulation des lignes directrices en février 2022. Ce recours a été soutenu par 32 organisations membres portées en intervenantes volontaires¹. Les organisations co-requérantes ont aussi formé un recours en référé-suspension afin de suspendre l'application des lignes directrices pendant la durée de la procédure. Malgré la décision défavorable du juge des référés, cette première étape juridique a permis de clarifier les argumentaires respectifs du MEAE et des ONG.

EN SAVOIR PLUS

La décision du Conseil d'État a été rendue le 10 février 2023 à la faveur des organisations co-requérantes au motif que l'obligation de criblage n'existe pas en l'état du droit. Coordination SUD poursuit son plaidoyer auprès des pouvoirs publics afin de s'accorder sur des mesures proportionnées aux risques et respectueuses des

principes d'intervention des organisations de solidarité internationale. Pour en savoir plus sur l'argumentaire développé dans le mémoire complémentaire : <https://www.coordinationsud.org/actualite/annulation-des-lignes-directrices-en-matiere-de-criblage-par-le-conseil-detat/>



© Coordination SUD

Les transferts bancaires vers les zones en crise, 20 avril, Coordination SUD, atelier en collaboration avec le Crédit Coopératif, Nanterre, 2022.

Un groupe de plaidoyer s'est formé au printemps 2022 afin de suivre la procédure juridique et les relations avec les pouvoirs publics. Tout au long de l'année, Coordination SUD a coordonné les relations entre les organisations requérantes et le cabinet Spinosi pour l'élaboration de différents écrits au cours de la procédure et la préparation des audiences.

ACCOMPAGNER LES ORGANISATIONS POUR APPRÉHENDER ET LIMITER L'IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION LBC-FT

En plus de communications régulières et d'un forum de questions-réponses sur la plateforme Maia, le pôle Appui et renforcement de Coordination SUD a organisé plusieurs temps d'échanges entre pairs sur les pratiques des organisations en matière de conformité.

Un atelier s'est tenu en avril 2022 en partenariat avec le Crédit Coopératif sur les transferts financiers vers les zones en crise. Une vingtaine d'or-

ganisations a témoigné et échangé avec des responsables en gestion des risques et conformité du Crédit Coopératif, permettant de mieux appréhender les processus, contraintes et obligations de chacune des parties.

En juillet 2022, une rencontre entre ONG a permis d'aborder les différentes pratiques de criblage et logiciels utilisés. Une cinquantaine de personnes ont échangé sur les politiques et procédures internes de leurs organisations respectives.

Enfin en septembre 2022, un échange a été organisé entre organisations membres pour informer sur les évolutions juridiques, partager les pratiques et assurer une cohérence des demandes portées auprès de l'AFD. Coordination SUD a documenté des exemples de pratiques et leur acceptation par les bailleurs institutionnels français au regard des exigences de conformité.

Ce soutien aux organisations membres de Coordination SUD se poursuivra en 2023 afin d'appréhender au mieux les risques LBC-FT et les exigences de conformité des bailleurs.

1. Acting For Life, ActionAid, AIDES, AVSF, BATIK International, CFSI, CLONG, Commerce Equitable France, Equipop, FERT, FIDH, Fondation Danielle Mitterrand, FORM, GERES, GRDR, GRET, Groupe Initiatives, Initiative Développement, Inter Aide, Oxfam, Première Urgence Internationale, Ritimo, Samu social International, SEVES, Sidaction, SIF, Solidarités International, SOS Villages d'Enfants France, Terre des Hommes France, Tetraktys, Triangle Génération Humanitaire, Women Engaged for a Common Future.



© Prasith Chin - Action Education

Classe du village de Namkhong au Laos, Action Éducation, novembre 2022.

Approche Genre, entre avancées et défis

De la PFUE, en passant par le Fonds de soutien aux organisations féministes, Coordination SUD s'est mobilisée pour rappeler ses attentes et faire vivre les principes féministes dans la politique étrangère de la France tout en promouvant et en accompagnant la prise en compte de l'approche Genre au sein du collectif et chez ses membres.

Afin de partager les résultats, avancées et enjeux futurs concernant l'intégration du genre au sein des associations françaises de solidarité internationale, Coordination SUD a coordonné une capitalisation revenant sur les expériences de 11 organisations dont certaines ayant bénéficié d'un financement du FRIO Genre entre 2016 et 2018. Ce document fait état des motivations, pratiques, effets et leviers mobilisés par ces associations pour intégrer l'approche Genre. Il s'agit encore aujourd'hui d'un enjeu de taille pour les ONG, s'agissant d'un processus long, transformatif et non linéaire, venant interroger les modes de gouvernance et de fonctionnement des associations tout comme leur vision, leur mission, leur volonté politique ou encore les stratégies déployées et les relations de pouvoir en leur sein. Pour les accompagner face à ces défis, l'ouvrage suit le cycle d'intégration du genre dans les organisations, via cinq fiches pratiques : une

fiche pédagogique et quatre fiches correspondant aux étapes d'identification du besoin, de diagnostic, de définition d'une stratégie et d'accompagnement au changement. Les témoignages des ONG mettent en lumière « les angles morts » du processus et illustrent concrètement la progression des individus et de leurs organisations dans le changement de regard porté sur le genre. Pour conduire et échanger autour de cette capitalisation, Coordination SUD a animé deux temps collectifs : un premier atelier en juillet, réunissant les organisations bénéficiaires d'un FRIO Genre, puis une table-ronde en octobre lors des Journées Vie associative de Coordination SUD.

BILAN DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE

L'année 2022, fut marquée par la fin de la 4^e stratégie internationale de la France dédiée à l'égalité femmes-hommes lancée en 2018. À l'occasion de



ALLER PLUS LOIN

[Intégrer l'approche Genre dans son organisation : pourquoi et comment ?](#)



"Soyons Actifs / Actives ", Programme concerté pluriacteurs (PCPA), Solidarité Laïque, Tunisie, 2022.

son évaluation, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a fait appel à l'expertise de la commission Genre et développement pour proposer un bilan de cette stratégie et de la diplomatie féministe proclamée par la France depuis 2019. Cela fut l'occasion pour Coordination SUD et ses membres de reconnaître les efforts réalisés par la France en termes de discours sur l'égalité de genre au niveau international, notamment sur les questions des droits sexuels et reproductifs, le lancement du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), mais aussi de pointer un certain nombre de défaillances comme l'absence de budget et de ressources humaines dédiés à cette stratégie, ou des cibles pour l'APD marquée genre augmentées depuis 2021 mais non respectées. Plus globalement la diplomatie féministe de la France reste en cours de construction. Elle nécessiterait surtout une plus grande prise en compte dans l'ensemble de la politique étrangère de la France : l'exemple de la PFUE l'illustre bien puisque le Genre s'est peu retrouvé dans les priorités de la France, ou dans les négociations et conclusions du Conseil de l'UE. Ce bilan a été partagé aux pouvoirs publics lors d'un CNDSI dédié à la diplomatie féministe en septembre 2022.

POUR UNE PÉRENNISATION DU FINANCEMENT DES OSC FÉMINISTES

Le Fonds de soutien aux organisations féministes lancé en 2020 et prévu initialement sur 3 ans, représente une réelle avancée. Il s'agit d'un outil novateur pour soutenir des organisations traditionnellement éloignées des financements de l'aide internationale, et qui sont pourtant les

organisations les plus à même de lutter contre les inégalités. Coordination SUD s'est impliquée depuis l'annonce de ce fonds dans un dialogue avec les pouvoirs publics pour qu'il soit développé en consultation avec la société civile et réponde ainsi aux besoins et contraintes des OSC féministes issues des pays partenaires. Le FSOF a fait l'objet d'une évaluation intermédiaire en 2022. La commission Genre et développement a partagé à cette occasion ses attentes concernant la pérennisation du fonds, et les marges de progression restantes au regard des projets, dont certains sont menés par les membres de la commission, et des retours pragmatiques et concrets concernant les mécanismes et procédures encore trop lourds ou le besoin de faciliter l'accès à ces financements par des groupes informels. Parallèlement à cette évaluation, Coordination SUD et ses membres se sont mobilisés pour que ce dispositif soit pérennisé, et c'est lors de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) que la Secrétaire d'État, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux a annoncé le renouvellement de ce fonds.

POUR UNE TRANSVERSALISATION DU GENRE APPLIQUÉE AUX FONCTIONS DE COORDINATION SUD

Lors d'un atelier durant les journées Vie Associative, les organisations membres ont été invitées à réfléchir sur la manière de transversaliser certains enjeux cruciaux au sein du collectif à travers l'exemple du genre. Cet atelier a permis d'esquisser les conditions et principes à poursuivre en 2023 pour transversaliser le genre dans les différentes fonctions de Coordination SUD.

ALLER PLUS LOIN
[Incarner la diplomatie féministe et l'approche jeunes actrices : enjeux et recommandations pour la PFUE](#)



Manifestation de bénévoles et de salariées à la COP27, 17 novembre, ActionAid, Sharm El Sheikh, Egypte, 2022.

Mobiliser pour répondre à l'urgence climatique

Les impacts du changement climatique se font de plus en plus dévastateurs dans le monde entier. Une forte volonté politique est plus que jamais nécessaire pour engager une véritable transformation de nos sociétés, mais l'ensemble des secteurs impliqués doit aussi se mobiliser pour répondre à l'urgence.

La commission climat et développement (CCD) a tenu en 2021 un atelier d'échange d'expériences autour des stratégies RSO des organisations de solidarité internationale. Pour les ONG mobilisées sur les questions de climat, évaluer les pratiques internes pour développer des actions plus responsables appelle à s'intéresser tout particulièrement aux enjeux de réduction de notre empreinte environnementale au quotidien, au siège comme dans la mise en œuvre des projets sur le terrain.

Les échanges ont permis aux organisations membres de dresser en 2022 un état des lieux des bonnes pratiques techniques mais aussi de favoriser l'adhésion des personnels salariés et des directions dans la définition d'objectifs de réduction de l'empreinte carbone des ONG. Des difficultés persistent cependant pour définir des objectifs ambitieux de réduction, car ceux-ci bousculent le plus souvent les modalités d'action et de fonctionnement. Des moyens financiers et humains sont nécessaires ainsi qu'une évolution des exigences et contraintes imposées aujourd'hui par les organismes bailleurs.

UN NOUVEAU PROJET POUR LA CCD

Ce premier travail sur la responsabilité climatique et environnementale des ONG a pleinement été



ALLER PLUS LOIN

[Responsabilité sociale des organisations et ONG de solidarité internationale œuvrant pour le climat](#)

PERTES ET DOMMAGES

À Sharm El Sheikh, les gouvernements ont enfin acté la mise en place d'un fonds pour répondre, aux impacts irréversibles liés au changement climatique : les pertes et dommages. S'il reste encore à définir les contours de ce fonds et à le rendre opérationnel, cette décision est une avancée historique. Ce sujet fait partie intégrante de la nouvelle stratégie de plaidoyer de la CCD, pour que des projets sur les pertes et dommages puissent être financés par l'AFD.

intégré dans le 4^e et nouveau projet de la CCD. Ce projet d'appui à la mobilisation des ONG sur le climat (PAMOC) co-financé par l'AFD, a débuté fin 2022 pour une durée de 3 ans, et s'inscrit dans une logique d'ouverture et de renforcement des impacts. Les activités seront organisées autour de deux fils rouges : la responsabilité environnementale et climatique des organisations, à la fois non gouvernementales mais aussi des gouvernements et leurs opérateurs et opératrices, et la transition climatique des territoires et des communautés. La structuration des activités se concentre autour de 3 axes de travail : le renforcement des capacités, la capitalisation et mutualisation des approches et enfin le plaidoyer technique.



Projet « Place aux Jeunes ! », Commission Jeunesses et solidarité internationale de Coordination SUD, 13 octobre, rencontre annuelle, Engagé·e·s et Déterminé·e·s, Paris, 2022.

Deuxième projet « Place aux Jeunes ! »

La commission Jeunesses et solidarité internationale s'est fortement mobilisée pour favoriser la transversalisation de l'approche « Jeunesses actrices » aux niveaux des politiques de solidarité internationale de la France et de la société civile.

Débuté en 2019, le projet « Place aux Jeunes ! » est né au sein de la Commission Jeunesses et solidarité internationale de Coordination SUD du besoin constaté de porter les enjeux transversaux des « jeunesses » au sein du secteur. Porté administrativement par Engagé·e·s & Déterminé·e·s (E&D), il a été conçu pour fédérer les acteurs et actrices, favoriser l'échange de pratiques et créer des outils pour soutenir les OSC sur ces enjeux. Une première phase de structuration a confirmé la pertinence du projet et la place incontournable du sujet tant pour les OSC que les institutions. Cette nouvelle phase vise à poursuivre les actions de soutien aux OSC pour favoriser l'intégration et l'« empowerment » (empouvoirement) des jeunes dans leurs projets, leur structure et leur gouvernance. Elle prévoit d'influencer les politiques publiques de solidarité internationale pour permettre un environnement favorable à la prise en compte des enjeux de jeunesses, et de fédérer autour de pratiques concrètes, en particulier via l'accompagnement entre pairs, ainsi que d'essaimer ces pratiques sur les territoires.

RENCONTRE ANNUELLE

Le 13 octobre 2022 a eu lieu la deuxième édition de la rencontre annuelle du projet « Place aux

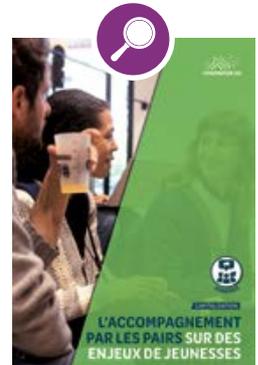
Jeunes ! », rassemblant 68 personnes. Deux temps forts portaient sur le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes dans le secteur de la solidarité internationale ainsi que sur l'utilisation du concept d'« empowerment » dans le secteur et son application aux jeunesses.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS

Ce dispositif a été mis en place afin de permettre aux organisations de jeunesses et de solidarité internationale de travailler ensemble sur les enjeux spécifiques qu'elles rencontrent. Il propose un financement dédié et met en lien une structure dite « accompagnée » souhaitant travailler sur des enjeux définis avec une structure dite « accompagnatrice » dont les compétences et l'expertise permettent de répondre aux enjeux formulés par la première. La démarche d'accompagnement par les pairs vise à renforcer les liens entre organisations qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble et à initier une dynamique d'apprentissage mutuel. Les six accompagnements mis en œuvre en 2020 et 2021 ont fait l'objet d'un travail de capitalisation en 2022 permettant de dégager de bonnes pratiques pour les organisations et des recommandations pour la poursuite du dispositif.

LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL « JEUNESSES » AU CNDSI

Un groupe de travail dédié à la transversalisation de l'approche « jeunesses actrices » dans la politique de coopération de la France a été lancé en 2022. Il a pour objectif de mobiliser de manière transversale l'ensemble des services du MEAE et ses opérateurs et opératrices, ainsi que la diversité des acteurs et actrices de la solidarité internationale membres du CNDSI, pour aller plus loin dans l'opérationnalisation de l'approche « jeunesses actrices ». Ce groupe de travail remettra son rapport en 2023.



ALLER PLUS LOIN

[L'accompagnement par les pairs sur les enjeux de jeunesses](#)



Grace Ananda,
Responsable plaidoyer
Afrique, Habitat for
Humanity (Kenya), 6 et
7 mai, Coordination SUD,
Journées Sociétés Civiles
UA-UE, Paris, 2022.

© Coordination SUD

6

PLAIDOYER



© Coordination SUD

Pour un parlement investi contre les inégalités mondiales, 28 septembre, Coordination SUD, atelier de sensibilisation parlementaire, Assemblée nationale, Paris, 2022.

Faire de la solidarité internationale, un enjeu des nouveaux mandats politiques

À la suite de son plaidoyer durant les élections présidentielles et législatives, Coordination SUD a présenté aux nouvelles équipes gouvernementale et parlementaire un précis d'aide publique au développement lors d'un atelier de sensibilisation à l'Assemblée nationale.

Pour sensibiliser l'opinion publique à la solidarité internationale, faire émerger cette question dans le débat public et susciter des positions claires des candidates et candidats sur les demandes du collectif, Coordination SUD, sous l'animation d'un groupe de travail dédié, le groupe de travail (GT) Élections 2022, a publié en janvier dans le journal *La Croix* une lettre ouverte aux candidates et candidats co-signée par 80 membres et partenaires.

Coordination SUD a ensuite diffusé en mars un manifeste pour porter les deux principales demandes du collectif : la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM) du 4 août 2021 et le renforcement du partenariat avec la société civile dans la construction de la politique de développement et d'action humanitaire.

Cinq partis politiques ont été rencontrés, les positions des candidates et candidats sur les enjeux de solidarité internationale ont été analysées et un kit de communication a été diffusé aux responsables communication des organisations membres pour porter ces demandes.

Une fois que les nouvelles équipes gouvernementale et parlementaire se sont mises en place, Coordination SUD, avec l'appui de la commission Aide Publique au Développement et Financement du développement, sous l'impulsion d'Action Santé

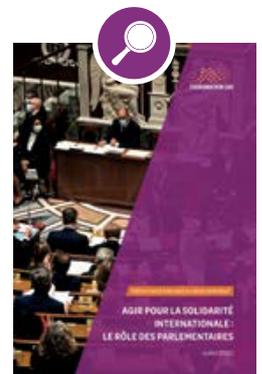
Mondiale et Oxfam France, a produit et diffusé un précis d'aide publique au développement répertoriant les leviers d'action et outils à disposition des parlementaires pour veiller à ce que la France soit au rendez-vous d'un monde plus juste et solidaire, tel que l'y engage la LOP-DSLIM.

INVESTIR LES PARLEMENTAIRES CONTRE LES INÉGALITÉS

Le 28 septembre 2022, Coordination SUD a tenu à l'Assemblée nationale un atelier *Pour un parlement investi contre les inégalités* avec la participation de 66 personnes : député·es ou collaborateurs et collaboratrices, personnalités institutionnelles des ministères de l'économie et des finances et de l'Europe et des affaires étrangères, des bailleurs institutionnels (AFD), du conseil économique social et environnemental (CESE) et de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et représentantes et représentants d'ONG de solidarité internationale.

Pour établir un lien régulier sur le suivi quantitatif et qualitatif de l'aide publique au développement française, Coordination SUD et ses membres ont tenu après cet atelier une dizaine de réunions de plaidoyer avec des député·es.

Le collectif a maintenu et développé ce lien, notamment lors du débat et vote du projet de loi de finances 2023.



ALLER PLUS LOIN

[Précis d'aide publique au développement – Agir pour la solidarité internationale : le rôle des parlementaires](#)

Un dialogue régulier avec les pouvoirs publics pour un environnement favorable aux OSC

En 2022, Coordination SUD a poursuivi un dialogue régulier avec les pouvoirs publics pour traiter des enjeux de solidarité internationale, en contribuant aux cadres stratégiques définis par le MEAE. Ce dialogue a porté sur la préservation de l'indépendance de l'action des ONG en étant vigilant à toute forme d'assujettissement de l'aide.

Coordination SUD et ses organisations membres ont participé activement à l'élaboration du nouveau document d'orientation stratégique *Société civile et engagement citoyen 2023-2027* faisant pleinement écho à nombre d'enjeux du secteur (environnement favorable, financements des OSC, prise en compte du droit d'initiative, contraintes excessives liées aux mesures de lutte contre le terrorisme, relations entre OSC et pouvoirs publics, localisation de l'aide, mobilité des représentantes et représentants de la société civile) ou encore d'enjeux transversaux (ECSI, Enfance et Jeunes, Migrations, etc.) Cette participation a été permise grâce à un processus de consultation de la DGM-CIV qui s'est étalé de juin à décembre 2022 avec la transmission de différentes versions du document projet et d'un temps d'échanges en plénière le 13 septembre 2022. De par la qualité de cette consultation que salue Coordination SUD, nombre de propositions, attentes ou recommandations ont pu être prises en compte ; les modalités appréciées de consultation pourraient inspirer celles des consultations à venir.

CRISE POLITIQUE AU MALI

L'année 2022 a vu la dégradation des relations entre la France et le Mali sur fond de crise sahélienne. Cette dégradation a impacté directement les ONG du fait de décisions prises à la fois par le gouvernement français et le gouvernement malien. À la suspension de l'aide publique au développement de la France en direction du Mali en novembre a fait écho une décision malienne d'exiger l'arrêt des projets financés sur fonds publics français. Coordination SUD a condamné l'instrumentalisation des actions des OSC et a rappelé qu'elles devaient pouvoir se poursuivre indépendamment de tout agenda politique. De nombreuses ONG françaises ont fait état de leur volonté de continuer à mener, malgré tout, leurs actions au Mali, à partir d'autres fonds. Les ONG françaises ont également associé leur voix à celles des coopérations décentralisées pour faire perdurer le partenariat construit de longue date entre sociétés civiles françaises et maliennes.



Projet mené par AVSF, Nord Mali, 2014.

MESURES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME - LBC-FT

Le développement des mesures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme a posé des problèmes croissants aux ONG en 2022. Coordination SUD a veillé à rester attentive aux difficultés rencontrées (contradiction de ces mesures avec l'éthique des ONG, difficultés de mise en œuvre des mesures de contrôle bien souvent inadaptées au contexte, transferts de fonds bloqués ou ralentis vers certaines zones géographiques, etc.). Coordination SUD s'est mobilisée à différents niveaux pour limiter l'impact de ces mesures. Cette mobilisation a été coordonnée par un groupe Plaidoyer LBC-FT auquel ont contribué les responsables de l'environnement favorable et des commissions COFRI et Humanitaire. En complément de l'action de ce groupe, traduite notamment dans le dépôt d'un recours au Conseil d'État en février 2022, nombre d'actions ont entendu répondre aux questions et autres besoins d'appui des OSC. L'ensemble des actions menées par Coordination SUD sur les questions LBC-FT est décrit dans le chapitre dédié à ce sujet (pages 34-35).



© Coordination SUD

Le Droit d'initiative au niveau européen, septembre, Coordination SUD, atelier de restitution de l'étude, Paris, 2022.

Le droit d'initiative des OSC gagne du terrain

Le droit d'initiative des OSC s'affirme de plus en plus auprès de nos partenaires. Un document de référence précise désormais sa définition et développe un argumentaire en sa faveur. Il trouve sa traduction concrète dans l'évolution des dispositifs de financements publics français.

Dans le cadre de son travail pour promouvoir l'environnement favorable des OSC rassemblant une dizaine d'organisations membres en lien avec plusieurs commissions, Coordination SUD souhaite que le droit d'initiative des OSC, aujourd'hui reconnu dans la LOP-DSLIM, devienne pleinement effectif. Pour démontrer la pertinence des initiatives des OSC, Coordination SUD a construit une note de position précisant comment se définit le droit d'initiative des OSC et développant un argumentaire autour de 5 axes :

- Une efficacité et une efficience confortées
- Ne laisser personne de côté
- Un lien social renforcé
- Des sociétés civiles affirmées et entendues
- L'innovation encouragée

Ce document développe également des recommandations pour rendre effectif ce droit à travers

notamment un dialogue structuré avec les pouvoirs publics, des moyens financiers et des modalités de financement adaptés.

Cette note de position sera suivie, en 2023, de la définition d'une nouvelle trajectoire des financements publics transitant par les OSC, qui permettra de préciser l'objectif déjà fixé de 2 milliards d'euros à horizon de 2027 dont 70% à destination des dispositifs soutenant pleinement les initiatives des OSC. Cette nouvelle trajectoire s'inscrit dans la continuité de la trajectoire 2018-2022.

ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS PUBLICS FRANÇAIS

Porté par la commission COFRI, un plaidoyer est mené pour promouvoir et défendre le droit d'initiative des OSC auprès des différents bailleurs publics concernés (AFD, CDCS, etc.). Ce travail a permis notamment de faire évoluer le dispositif Initiative OSC (I-OSC) qui a vu en 2022 une réévaluation des taux de cofinancement pour les projets terrain et un maintien des acquis obtenus en réponse à la crise Covid-19 (augmentation de la part des coûts indirects, suppression des exigences de financement privé notamment). Par ailleurs, d'autres dispositifs de financements évoluent également vers des pratiques promues dans le cadre du droit d'initiative des OSC, c'est le cas du fonds Minka qui, via l'implication des OSC dans l'évaluation du fonds et dans des temps de bilan annuel, tient de plus en plus compte de l'analyse et des approches des OSC. C'était également le cas du dispositif FISONG qui, malgré une évaluation positive, n'a pas été maintenu en 2022.





Distribution de kits alimentaires à la gare de Dnipro, Ukraine, Solidarités International, 9 avril 2022.

Des priorités affirmées pour la prochaine stratégie humanitaire de la France

Après s'être mobilisées autour de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE), Coordination SUD et les organisations humanitaires françaises ont affirmé leurs priorités en vue de la prochaine stratégie humanitaire de la France.

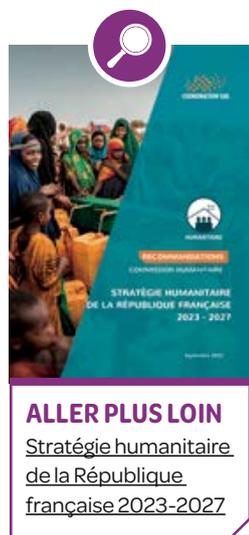
taires, et le renforcement des moyens (financiers et de gouvernance) dédiés par la France à l'action humanitaire.

STRATÉGIE HUMANITAIRE DE LA FRANCE

Ces recommandations sont déclinées en indicateurs de progression. Cette stratégie devrait être présentée lors de la prochaine Conférence nationale humanitaire prévue en 2023, dont l'organisation est dirigée par le CDCS et un comité de pilotage auquel participent Coordination SUD et également des représentantes et représentants d'organisations humanitaires.

Par ailleurs, les travaux de la commission humanitaire se sont structurés autour de ces quatre thèmes prioritaires, avec un renforcement du sous-groupe de travail Genre et humanitaire, qui s'est très fréquemment réuni en 2022 et a fortement contribué aux recommandations et réunions d'échanges dédiées au renouvellement de la SHRF. Un groupe de travail sur les financements du CDCS (COFRI-CDCS) s'est par ailleurs établi, et a eu l'occasion de tenir de premiers échanges avec le CDCS en novembre.

Enfin, Coordination SUD et ses organisations humanitaires membres se sont mobilisées pour favoriser le soutien de la France au projet de résolution portant sur une exemption humanitaire transversale à tous les régimes de sanction onusiens. Cette résolution, adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 9 décembre 2022, constitue une avancée considérable pour la préservation de l'espace humanitaire. Coordination SUD suivra attentivement sa transposition en droit français en 2023.



ALLER PLUS LOIN
[Stratégie humanitaire de la République française 2023-2027](#)

Au premier semestre de l'année 2022, le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) était chargé de la facilitation mensuelle des réunions du groupe de travail « Aide humanitaire et aide alimentaire » de la Commission européenne (COHAFA). À cette occasion, Coordination SUD a coordonné les interventions de ses organisations membres à ces réunions entre les directions humanitaires des États membres.

Coordination SUD a étroitement suivi l'organisation par la France et la Commission européenne du premier Forum humanitaire européen (FHE) les 21 et 22 mars 2022, marqué par le début de la guerre en Ukraine. La participation à cet événement et le suivi des réunions COHAFA ont permis à Coordination SUD de renforcer ses liens avec le réseau humanitaire européen, VOICE.

En septembre 2022, Coordination SUD, via la commission humanitaire, a développé des recommandations à destination du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, notamment du CDCS, en préparation de la nouvelle stratégie humanitaire de la République française 2023-2027 (SHRF). Ces 33 recommandations s'articulent autour de quatre thèmes prioritaires pour la période 2022-2024 : la préservation de l'espace humanitaire et la protection des populations civiles, la prise en compte du climat et du genre dans les réponses humani-



© Solidarités International

Mise en œuvre des activités Eau, Assainissement et Hygiène, notamment en installant des points d'eau dans le camp de déplacés de Roe, en République démocratique du Congo, Solidarités International.

Une année test pour la politique française de développement et de solidarité internationale

Quelques mois seulement après l'adoption de la loi de développement solidaire, l'année 2022 était un premier test pour le gouvernement pour sa mise en œuvre, et pour les ONG mobilisées sur son suivi.

Concrétisant et dressant le bilan de la nouvelle loi sur le développement solidaire, Coordination SUD a fait état dans un rapport global d'analyse, des évolutions de la politique française de développement, et des avancées obtenues par la société civile sur la loi de développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM), adoptée le 4 août 2021. Le projet de loi de finances 2023 a permis aux OSC de se mobiliser une première fois auprès des parlementaires pour garantir le respect de la trajectoire de financement acté par la loi. Le texte définitif a confirmé la volonté du gouvernement d'atteindre la première cible de 0,55% du revenu national brut en 2022, première étape vers la cible affichée par la loi de 0,7% en 2025, avec une augmentation en 2023 de 819 millions d'euros de l'APD. Toutes les demandes de Coordination SUD n'ont toutefois pas été retenues dont notamment l'absence de hausse de la contribution de la taxe sur les transactions financières (TTF). Coordination SUD est restée vigilante à l'utilisation de l'aide publique au développement. À l'occasion d'une nouvelle crise humanitaire en raison de la guerre en Ukraine, le collectif a ainsi inter-

pellé les pouvoirs publics, via une tribune cosignée par 64 ONG, afin de demander le déblocage de financements additionnels : « *En refusant toute réallocation des budgets actuels de l'APD, la France assurera un soutien solide et durable pour faire face aux enjeux mondiaux, en cours ou à venir, et continuera de promouvoir l'aide internationale comme véritable vecteur d'un avenir commun fondé sur les droits humains et la justice sociale, économique et environnementale.* »

ÉVALUER LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI

Enfin, à l'occasion de cette première année de mise en œuvre de la loi, Coordination SUD a eu l'occasion de contribuer au rapport d'évaluation de la politique de développement, sur la période 2020-2022, réalisé par le gouvernement. Cette contribution a permis de proposer des pistes d'amélioration du processus – association des OSC en amont et d'autres institutions, ajout de sections sur le contexte et la dimension partenariale – ainsi que des indicateurs destinés à mesurer l'atteinte des priorités de la loi notamment (géographiques et sectorielles).

ALLER PLUS LOIN
[Loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales](#)



© Gret

Pépinière à Massadou,
Projet Saveur du Gret, Guinée, 2022.

2022 : Cap sur l'Agenda 2030 !

À la veille du sommet de mi-parcours de l'Agenda 2030, Coordination SUD s'impose comme une actrice incontournable, porteuse de riches dynamiques et de solutions nouvelles.

Deux notes d'analyse et de position phares ont marqué la période. Fruit d'un long travail d'analyse en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels espagnols de Coordination SUD, la note d'analyse sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en France et en Espagne a été publiée en juin 2022. Cette note propose un décryptage des institutions dédiées, des résultats, et des outils autour de l'Agenda 2030 dans les deux pays sous un angle comparé pour enrichir les réflexions des pouvoirs publics et les recommandations portées par Coordination SUD.

C'est notamment en s'appuyant sur ces travaux que Coordination SUD a pu élaborer et publier sa première note de position en septembre 2022. Partant de l'analyse de l'état d'avancement actuel de la France au regard de l'Agenda 2030, son impact sur les ODD dans le monde ainsi que sur les enjeux de solidarité internationale, Coordination SUD propose dans cette note des solutions concrètes pour améliorer les performances de la France.

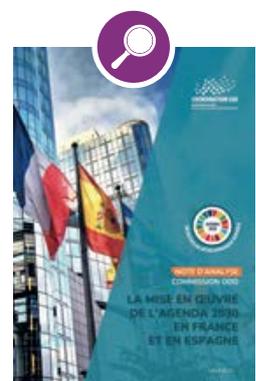
REVUE NATIONALE VOLONTAIRE 2023

Le 20 septembre 2022, le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

(MTECT) a annoncé l'élaboration par la France d'une revue nationale volontaire (RNV) en vue du Forum politique de haut niveau (FPHN) de juillet 2023. Cette RNV constitue généralement un bilan des activités et impacts d'un pays sur l'atteinte des ODD, et peut parfois aussi être le lieu pour porter recommandations et engagements.

« La dernière et seule RNV de la France date de 2016... et faisait l'inventaire des actions de la France pour les ODD sous un angle uniquement domestique. Notre objectif est de rappeler que les politiques publiques de la France, en lien avec la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ont des effets sur l'atteinte des ODD dans d'autres pays et que l'on doit penser ceux-ci avec une approche transformative, holistique passant nécessairement par le prisme international », rappelle Carole Coupez, référente de la commission ODD au CA de Coordination SUD.

C'est pourquoi Coordination SUD s'est rapidement et fortement impliquée autour de l'élaboration de ce document. Tout d'abord, le secrétariat exécutif s'est mobilisé pour proposer des éléments de compréhension de l'exercice que constitue la RNV, en particulier une synthèse de la méthodologie que propose l'ONU. En outre, Coordination SUD a participé aux premières discussions de la



ALLER PLUS LOIN

[La mise en œuvre de l'Agenda 2030 en France et en Espagne](#)

UN TRAVAIL DE VEILLE ET D'ANALYSE EN CONTINU, POUR RENFORCER ENCORE LES ARGUMENTS ET LES CONNAISSANCES DE COORDINATION SUD AUTOUR DES ODD

Outre la publication de ses deux notes, la commission ODD de Coordination SUD a entrepris, tout au long de l'année 2022, un important travail de veille et d'analyse sur le sujet. Le secrétariat exécutif a notamment mis en place une revue hebdomadaire publiée auprès des membres de la commission, et produit de nombreuses analyses,

sur des sujets divers tels que le nouveau rapport de Florence Provendier, « ODD, tout est lié ! », une analyse de la place des ODD dans la LOP-DSLIM, une analyse des rapports publiés par le Réseau de Solutions pour le Développement Durable (SDSN) sur les ODD en France, dans l'UE et dans le monde, des synthèses des travaux entrepris par

CONCORD Europe autour du concept de cohérence des politiques pour le développement durable, et bien d'autres. Tous ces travaux ont permis d'enrichir la compréhension et l'appropriation des sujets relatifs à l'Agenda 2030 par les organisations membres de Coordination SUD, et de construire nombre d'argumentaires.

« Communauté Agenda 2030 », ensemble d'organisations actives sur le sujet identifiées par le MTECT. Le 13 octobre, elle a ainsi pu faire connaître ses positions et recueillir les premiers éléments proposés par le Commissariat général au développement durable (CGDD), instance du MTECT chargée de coordonner la rédaction de la revue.

En outre, Olivier Bruyeron, président de Coordination SUD, a pris la co-présidence du groupe de travail (GT) Agenda 2030 du CNDSD. Ce groupe, dont la première réunion s'est tenue le 18 octobre 2022 avec la Direction générale de la mondialisation du MEAE, a pour objectif la rédaction d'un rapport sur la dimension internationale de l'action de la France pour l'atteinte des ODD. Les résultats de ce document doivent ensuite enrichir la revue nationale volontaire. Coordination SUD s'est ainsi positionnée stratégiquement, et guide, en lien avec l'IDDRI, les travaux de ce groupe de travail.

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES ET PARTENARIATS

Grâce à des échanges divers, aussi bien avec les pouvoirs publics et autres acteurs et actrices institutionnelles qu'avec le secteur associatif et académique, Coordination SUD s'est progressivement imposée comme une actrice incontournable dans les discussions relatives à l'Agenda 2030.

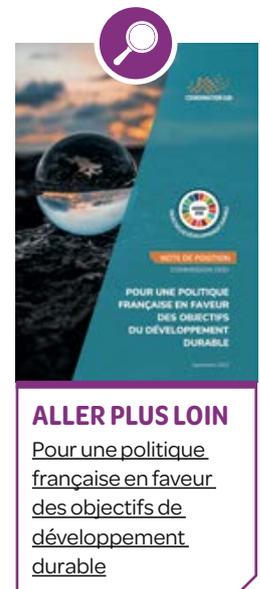
Au cours de l'année 2022, le collectif a renforcé le dialogue avec les pouvoirs publics. Coordination SUD a ainsi rencontré des représentantes et représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du ministère de la Transition écologique, mais également des députés et collaborateurs et collaboratrices parlementaires. Ces rencontres ont notamment été l'occasion de sensibiliser ces acteurs et actrices, mais

aussi d'affiner et de renforcer l'argumentaire de Coordination SUD.

Coordination SUD a également tissé des liens avec de nombreuses organisations actives autour des ODD. En particulier, Open Diplomacy qui a convié le Président de Coordination SUD à intervenir lors des Rencontres du développement durable en septembre 2022, aux côtés de figures comme Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France ou Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux. Les travaux et les recommandations de Coordination SUD ont ainsi pu être portés devant une large audience. Le Réseau de Solutions pour le Développement Durable (SDSN) de l'ONU a également été un partenaire important pour Coordination SUD cette année, avec de nombreux partages de pratiques, d'informations et de réflexions stratégiques autour des ODD. Coordination SUD a, d'ailleurs, lancé son processus d'adhésion au SDSN en 2022. Des liens ont été également créés ou renforcés avec des homologues européennes travaillant sur le sujet en Espagne ou en Belgique, l'OCDE, et bien d'autres.

UNE REVUE EN FRANCE, MAIS AUSSI EN EUROPE !

Parallèlement à la revue française, l'Union européenne a également décidé de se lancer dans l'élaboration d'un rapport du même type, la « revue volontaire de l'UE ». Coordination SUD travaille aussi sur ce sujet à travers son implication dans le travail de CONCORD Europe, abordée plus en détail dans le cahier central « Europe ».



ALLER PLUS LOIN

[Pour une politique française en faveur des objectifs de développement durable](#)



© ESSOR

Maraîchère en Guinée-Bissau, 2022, ESSOR.

Transformer les systèmes agricoles et alimentaires

Durant cette année marquée par la hausse des prix alimentaires, aggravant l'insécurité alimentaire dans le monde, la commission Agriculture et alimentation s'est mobilisée pour promouvoir une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus durables, justes et résilients.



ALLER PLUS LOIN

[Les leçons de la récente flambée des cours mondiaux. Se donner les moyens de lutter efficacement contre la volatilité des prix agricoles et alimentaires](#)

La guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine en 2022 a été suivie par une brusque flambée des prix agricoles et alimentaires mondiaux et a aggravé la crise alimentaire dans les pays fortement dépendants des marchés mondiaux. La FAO a ainsi estimé que la guerre en Ukraine pourrait se traduire par un accroissement supplémentaire de 8 à 13 millions de personnes souffrant de la faim.

Dans une note d'analyse, la C2A a tenu à souligner que la hausse des prix n'est pas imputable à un déficit de production ou à une pénurie globale ou encore au seul conflit ukrainien. Il s'agit essentiellement de l'inégale répartition des ressources productives, des revenus et des disponibilités alimentaires qui expliquent l'existence de l'insé-

curité alimentaire et de la faim. L'analyse de la C2A souligne la nécessité d'apporter des réponses à la volatilité des prix sur les marchés nationaux et mondiaux en appelant à développer des outils de protection commerciale, de régulation des exportations, des politiques de stockage et la nécessaire révision des règles du commerce international tels que les accords de libre-échanges.

INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Au sein du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire (GISA), la C2A a suivi les négociations du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Elle a également investi et co-animé des groupes de travail sur le changement climatique, la nutrition, les systèmes alimentaires, l'agroécologie ainsi que le genre. Les lignes directrices du CSA sur l'égalité des droits et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, auxquelles la société civile a contribué, n'ont finalement pas pu être approuvées lors de la réunion annuelle du CSA en octobre 2022 du fait de blocages de nombreux pays. Comme chaque année, la C2A a également fait une donation de 3000€ au Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones pour les relations avec le CSA, qui est le plus important espace international regroupant les organisations de la société civile travaillant à l'éradication de l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

COLLECTIF NOURRIR

Lancée en 2022, ce collectif rassemble l'ensemble des organisations membres de la C2A, mais également des organisations paysannes et citoyennes œuvrant à la mise en place de politiques agricoles et alimentaires justes, démocratiques et écologiques. Il est issu de la fusion de deux collectifs Pour une autre PAC, dont Coordination SUD était membre, et la Plateforme Citoyenne pour une Transition Agricole et Alimentaire.

Porter les ambitions des ONG pour la future stratégie Santé mondiale

La stratégie Santé mondiale 2017-2022 de la France ayant montré les limites de ses ambitions, ses priorités et sa mise en œuvre, Coordination SUD s'est investie pour aligner la stratégie 2023-2027 avec les ambitions de la politique française de solidarité internationale.

Dans le cadre de son suivi de la loi (LOP-DSLIM) du 4 août 2021, qui fixe la santé comme un bien commun et une priorité de la France, Coordination SUD, via sa Commission Santé et développement, a contribué à l'évaluation de la stratégie santé mondiale de la France pour la période 2017-2022 conduite par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères à l'automne 2022, et s'est investie dans l'élaboration de la future stratégie 2023-2027. Une note de position a été publiée en juillet pour proposer de renforcer la nouvelle stratégie, notamment en la mettant en lien avec les engagements pris dans la LOP-DSLIM et en plaidant pour la doter d'un cadre de redevabilité. Deux organisations membres de Coordination SUD, Solthis et Aides, ont régulièrement participé aux côtés du secrétariat au Comité de Pilotage de la stratégie française en santé mondiale pour y porter les positions et recommandations du collectif.

Sidaction, membre également de Coordination SUD, a intégré la délégation française pour le 48^e Conseil d'Administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Au niveau européen, Coordination SUD s'est mobilisée au premier semestre 2022 autour de la présidence française du conseil de l'Union européenne, qui avait choisi de faire de la santé mondiale l'une de ses priorités. Coordination SUD a rappelé à cette occasion le rôle central de la France et de l'Union européenne sur la santé mondiale et porté des recommandations pour que celle-ci soit prise en compte dans le renouvellement du partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne, et pour que le cadre stratégique de l'UE en matière de santé mondiale soit rénové y compris en soutien à un accès équitable aux innovations de santé.



Les migrations, un enjeu pour la non-conditionnalité de l'APD

En 2022, la commission Migrations a été contributrice des travaux européens de Coordination SUD, notamment dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, en enrichissant la note sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027 (voir page 18) d'une perspective migrations, ou encore en élaborant une note dédiée au sujet migratoire au niveau européen, reprenant des points critiques de vigilance à ne pas franchir concernant les attributions et les dérapages de l'Agence Frontex, ou encore les conditionnalités de l'APD liées à la gestion des flux migratoires. Ces sujets ont ainsi pu être portés auprès de la représentation de la France au sein de l'Union européenne.

Dans cette même optique, la non-conditionnalité de l'APD à tout enjeu de politique intérieure, notamment migratoire, a été intégrée à l'analyse des

programmes des partis politiques effectuée dans le cadre des élections présidentielles françaises. L'année 2022 a également été l'occasion d'entamer un dialogue avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères autour de la nouvelle stratégie Migrations et Développement, grâce à d'importantes contributions et à des échanges avec ses partenaires institutionnels. C'est également autour de ce sujet que Coordination SUD a rencontré Christophe Léonzi, le nouvel ambassadeur aux migrations, le 14 avril 2022. Le collectif a ainsi renforcé ses partenariats et sa compréhension de l'architecture institutionnelle autour de ce sujet. Enfin, pour la commission Migrations, 2022 a été une année de réflexion sur son positionnement dans les nouveaux espaces collectifs de travail liés à la stratégie de plaidoyer de Coordination SUD, *Influencer à Horizon 2030*.





02
NOS
FINANCES

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

L'année 2022 présente un volume d'activités de 2,5 millions d'euros et un résultat positif de 36 698 €. Cette année correspond à la dernière année du projet d'intérêt général 2020-2022 financé par l'AFD et à la seconde phase du projet Présidence de l'Union européenne (EUPP), financé par l'Union Européenne et animé par un consortium européen. Pour rappel, la réalisation de l'IG 2020-2022 a été marquée par différentes phases ; une sous-consommation en 2020 habituelle en année de démarrage de l'IG et d'autant plus marquée du fait de la crise Covid, un rattrapage de cette sous-consommation en 2021 et, enfin, une année 2022 permettant d'équilibrer l'ensemble au regard du cadre budgétaire initial de l'IG 2020-2022.

EMPLOIS

Les emplois, valorisations comprises, sont stables par rapport à 2021 (+2%) et marqués par les évolutions suivantes :

- Le montant 2022 des dotations FRIO (188 K€) s'inscrit dans le respect de l'enveloppe globale inscrite dans l'IG 2020-2022 (840 K€ au total sur les 3 ans, soit 280 K€ par an en moyenne). Ainsi, après 285 K€ engagés en 2020 et 364 K€ en 2021, 2022 a été une année d'équilibrage global avec un moindre niveau de dotations,
- Une augmentation des dépenses d'activité (+27%) en raison principalement du projet lié à la Présidence Française de l'Union Européenne (EUPP) dont les activités, tant d'appui que de plaidoyer, ont été principalement mises en œuvre au 1^{er} semestre 2022.

Ces emplois se répartissent entre ressources humaines (46%), dépenses d'activité (44%) et frais généraux (10%) ; les dépenses d'activités incluant les valorisations (12% du total des emplois). Parmi les dépenses d'activités, valorisations comprises, près d'un quart concerne le projet EUPP et un peu plus d'un quart les activités FRIO. Pour précision, le FRIO, ressources humaines comprises, représente 18% du total des emplois. À côté des activités d'appui et de renforcement (31% du total des emplois, incluant les formations, le FRIO, etc.) se retrouvent les activités liées à la vie associative (11%) et celles d'analyse et de plaidoyer (24%). À noter qu'au sein du total des dépenses d'activités de plaidoyer, celles dédiées à l'environnement favorable représentent près de 40%. Enfin, près des deux tiers de l'appui aux ONG se font via le dispositif FRIO ; les formations en représentant un quart.

RESSOURCES

Les ressources, valorisations comprises, également stables par rapport à 2021 (+3%), sont composées :

- de subventions publiques : 2nde phase du financement européen et solde du financement AFD,
- de subventions privées, en nette progression (+100K€ par rapport à 2021) et correspondant à un financement de la

Fondation de France (120 K€) et un autre de Focus 2030 (20K€) en soutien à la sensibilisation des parlementaires sur l'APD,

- des cotisations des membres, également en progression (+14%). Cette progression s'explique pour moitié par l'adhésion de nouvelles organisations membres et pour un quart par le changement de tranche de barème de certaines organisations membres. Pour rappel, l'augmentation du barème était de + 1,5% pour les seules organisations membres au budget supérieur à 2 M€.

L'ensemble des ressources propres de Coordination SUD (+5% par rapport à 2021), réparti entre cotisations et recettes d'activité, représente un peu plus de 17% des ressources totales, valorisations comprises.

COMPTE DE RÉSULTAT

En 2022, les produits s'élèvent à 2 540 047 € et les charges à 2 503 349 €. Il se dégage donc un résultat excédentaire de 36 698 € de l'exercice 2022.

BILAN

Le volume du bilan 2022 s'élève à 765 K€, bien en deçà de son niveau 2021. Ce volume moindre s'explique par la fin au 31 décembre du financement 2020-2022 de l'AFD et de l'essentiel du financement Union Européenne. En effet, pour rappel, les subventions AFD et UE sont inscrites au passif du bilan en tant que produit constaté d'avance ; la consommation progressive d'année en année diminuant d'autant le passif du bilan.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat excédentaire 2022 aux fonds propres associatifs dont :

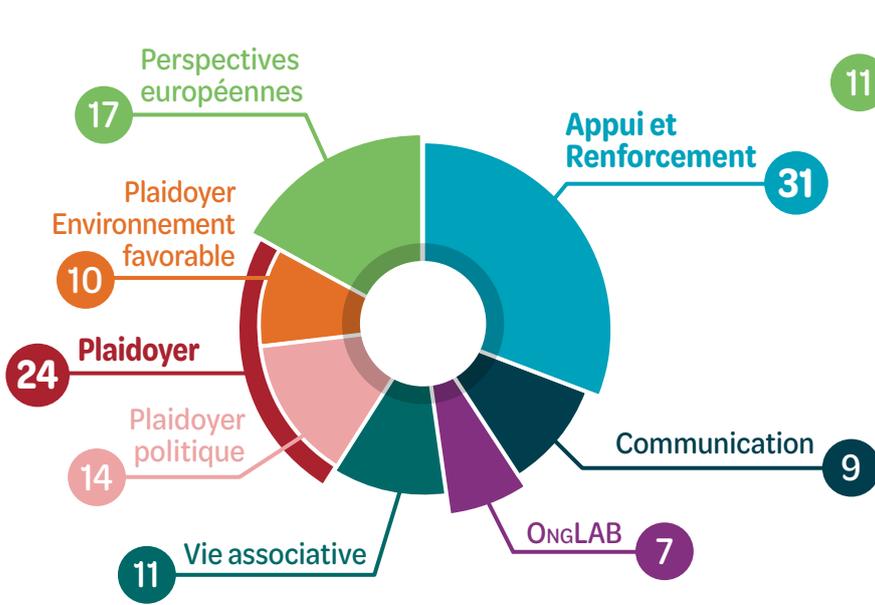
- une part à hauteur de 30 K€ en « Réserves pour projet associatif » en prévision des 30 ans de Coordination SUD,
- Le solde, 6 698 €, en « Report à nouveau ».

CATHERINE GIBOIN,
Trésorière

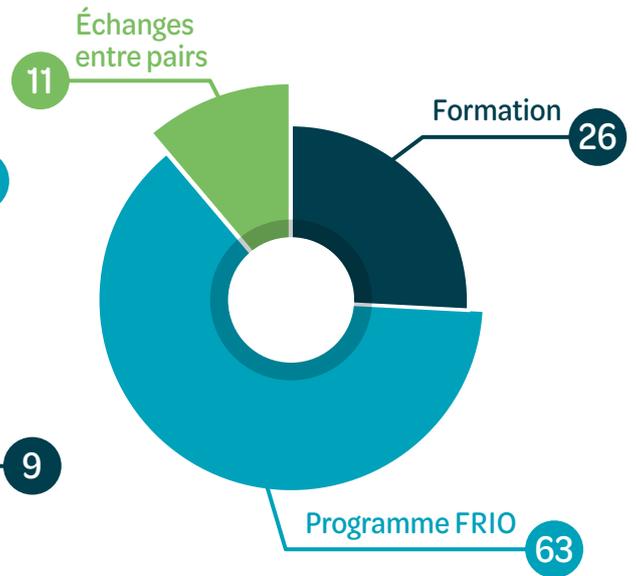


RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)

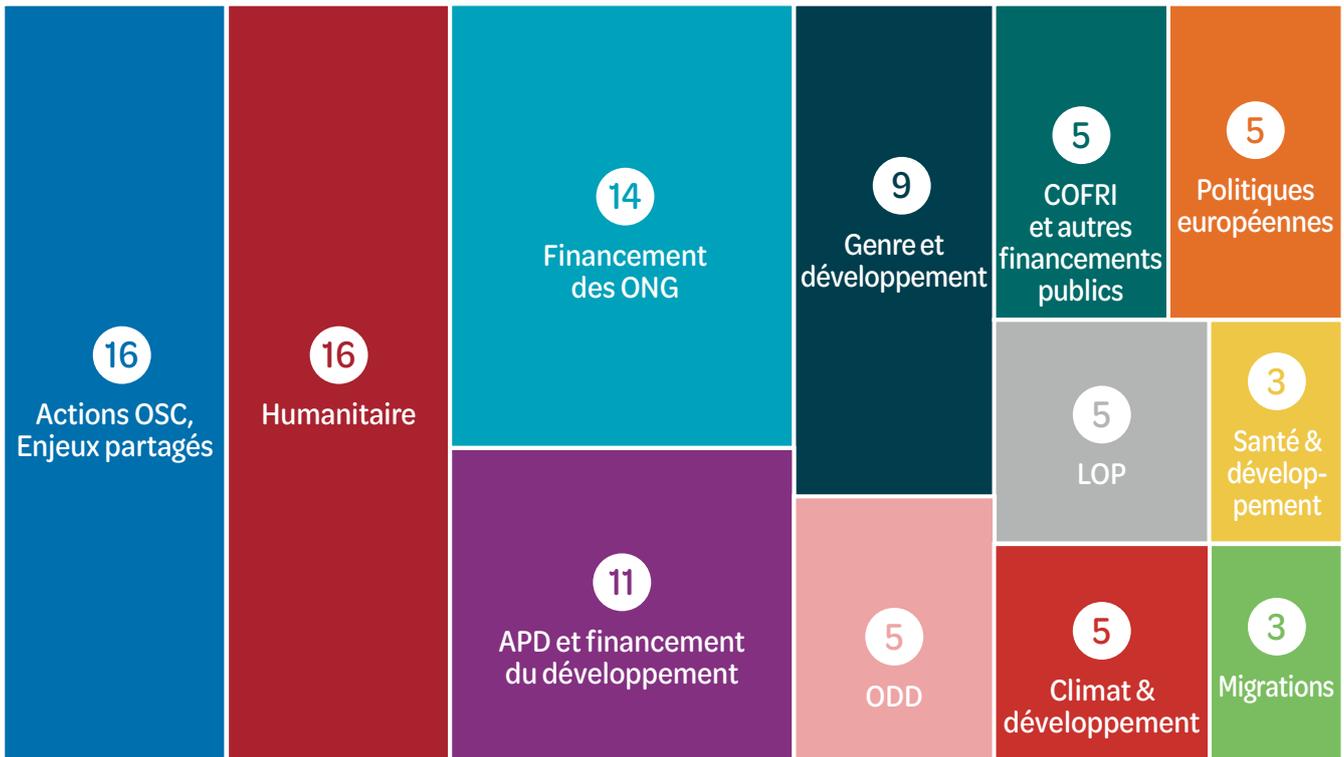
Valorisations comprises



APPUI ET RENFORCEMENT DES ONG (EN %)



ANALYSE ET PLAIDOYER (EN %)



COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES Budget Coordination SUD

EMPLOIS EN €	COORDINATION SUD		
	2020	2021	2022
Subventions accordées	287 467 €	366 739 €	187 830 €
Dépenses d'activités	264 276 €	477 082 €	604 264 €
Salaires charges et accessoires de salaires	868 900 €	1 109 691 €	1 174 247 €
Frais généraux	169 694 €	214 154 €	250 173 €
Total emplois hors valorisation	1 590 338 €	2 167 666 €	2 216 514 €
Total valorisation (*)	248 722 €	303 932 €	309 901 €
TOTAL EMPLOIS	1 839 060 €	2 471 598 €	2 526 414 €

RESSOURCES EN €	COORDINATION SUD		
	2020	2021	2022
Subventions publiques	1 095 113 €	1 712 817 €	1 656 235 €
Subventions privées	87 639 €	47 289 €	150 000 €
Cotisations des membres	269 178 €	272 812 €	311 987 €
Autres ressources (formation, offres d'emploi, contributions, etc.)	137 376 €	152 255 €	134 990 €
Total ressources hors valorisation	1 589 306 €	2 185 173 €	2 253 212 €
Total valorisation	248 722 €	303 932 €	309 901 €
TOTAL RESSOURCES	1 838 028 €	2 489 105 €	2 563 113 €
Résultat de l'exercice	-1 031 €	17 507 €	36 698 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2020	2021	2022
Rétrocessions (FRIO)	122 176 €	163 730 €	75 656 €
Prestations en nature	41 982 €	66 956 €	80 784 €
Bénévolat	84 564 €	73 247 €	153 461 €
TOTAL PRODUITS	248 722 €	303 932 €	309 901 €
Rétrocessions (FRIO)	122 176 €	163 730 €	75 656 €
Prestations en nature	41 982 €	66 956 €	80 784 €
Bénévolat	84 564 €	73 247 €	153 461 €
TOTAL CHARGES	248 722 €	303 932 €	309 901 €

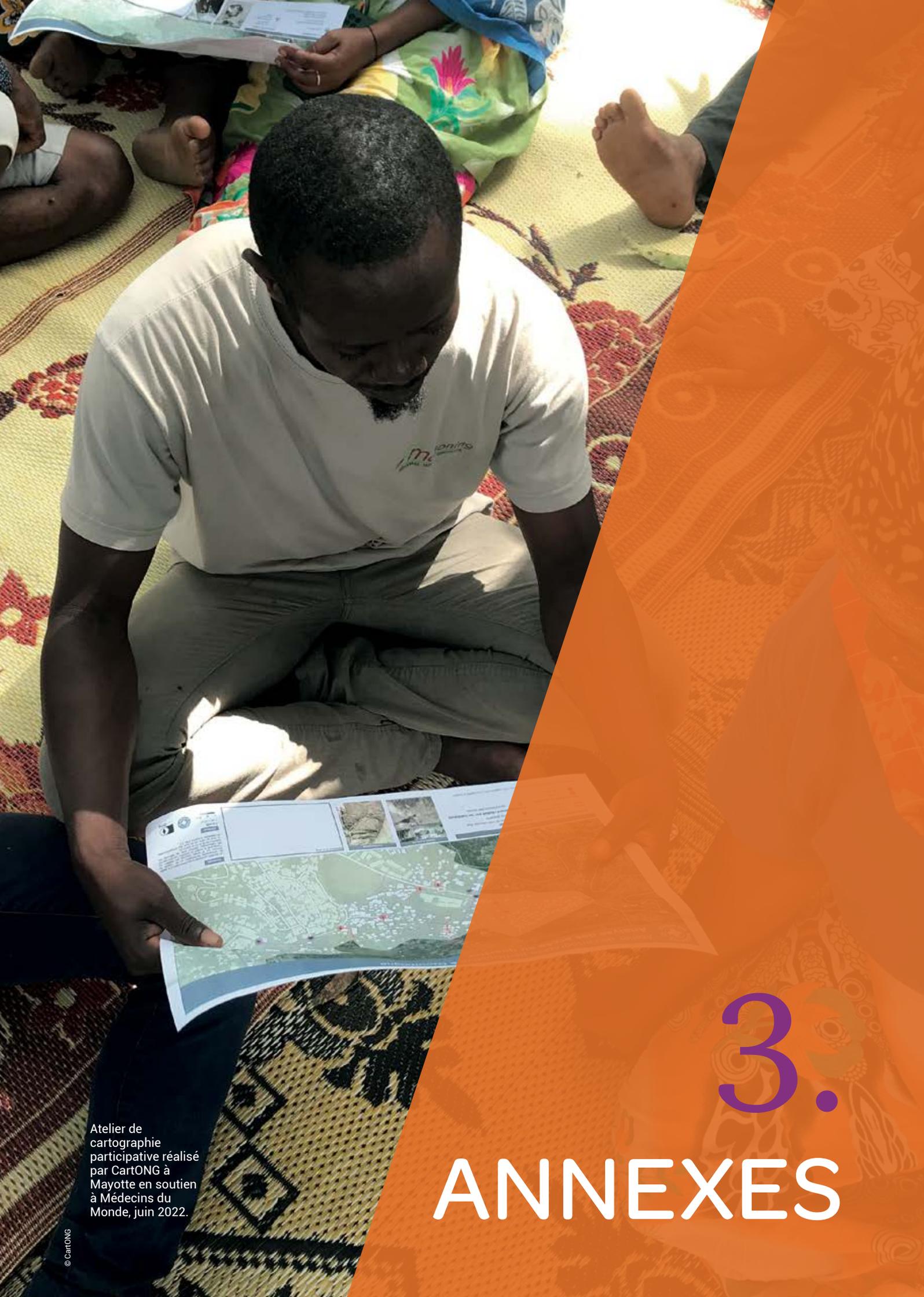
BILAN

ACTIF	2021 NET	2022 NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Concessions, brevets et droits similaires		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Autres immobilisations corporelles	72 145 €	52 649 €
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Autres titres immobilisés	763 €	763 €
Autres immobilisations financières	25 864 €	25 864 €
ACTIF IMMOBILISÉ	TOTAL	98 771 €
CRÉANCES		
Créances usagers et comptes rattachés	24 580 €	31 383 €
Autres créances	49 323 €	86 424 €
Disponibilités	1 798 411 €	537 644 €
Charges constatées d'avance	35 122 €	29 721 €
ACTIF CIRCULANT	TOTAL	1 907 437 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 006 208 €	764 447 €

PASSIF	2021 NET	2022 NET
FONDS PROPRES		
Autres réserves	15 000 €	15 000 €
Report à nouveau	255 305 €	272 811 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	17 507 €	36 698 €
FONDS PROPRES	TOTAL 1	287 811 €
Fonds dédiés	37 918 €	17 440 €
FONDS DÉDIÉS	TOTAL 2	37 918 €
Provisions pour risques	6 885 €	19 082 €
Provisions pour charges		
PROVISIONS	TOTAL 3	6 885 €
Emprunts et dettes financières divers	6 744 €	6 744 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 437 €	48 653 €
Dettes fiscales et sociales	139 837 €	135 461 €
Autres dettes	174 735 €	88 566 €
Produits constatés d'avance	1 277 840 €	123 991 €
DETTES	TOTAL 4	1 673 594 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 006 208 €	764 447 €

COMPTE DE RÉSULTAT

	2021	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	272 812 €	313 495 €
Production vendue de biens et services	132 027 €	119 219 €
Subventions d'exploitation	2 104 205 €	1 785 757 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	277 168 €	259 442 €
Utilisations des fonds dédiés	644 499 €	37 918 €
Autres produits	2 487 €	9 260 €
TOTAL 1	3 433 197 €	2 525 090 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	940 894 €	1 012 473 €
Aides financières	1 313 085 €	238 520 €
Impôts, taxes et versements assimilés	56 973 €	63 341 €
Salaires et traitements	745 585 €	782 543 €
Charges sociales	311 321 €	328 858 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 681 €	27 266 €
Dotation aux provisions	3 271 €	14 924 €
Reports en fonds dédiés	37 918 €	17 440 €
Autres charges	1 755 €	2 446 €
TOTAL 2	3 427 482 €	2 487 811 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 715 €	37 279 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	199 €	1 058 €
Différences négatives de change		435 €
TOTAL 3	199 €	1 493 €
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Différences négatives de change		
TOTAL 4	0 €	0 €
RÉSULTAT FINANCIER	199 €	1 493 €
RÉSULTAT COURANT	5 914 €	38 772 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 654 €	13 464 €
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL 5	15 654 €	13 464 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 061 €	3 010 €
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		12 528 €
TOTAL 6	4 061 €	15 538 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 593 €	-2 074 €
TOTAL DES PRODUITS	3 449 050 €	2 540 047 €
TOTAL DES CHARGES	3 431 543 €	2 503 349 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 507 €	36 698 €



Atelier de cartographie participative réalisé par CartONG à Mayotte en soutien à Médecins du Monde, juin 2022.

© CartONG

3. ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES DE COORDINATION SUD

31 décembre 2022

184 organisations membres
166 membres actifs et 18 membres associés

Les organisations membres associées sont indiquées en orange.

Les organisations qui ont rejoint Coordination SUD en 2022 sont indiquées avec une étoile *.

58 ORGANISATIONS ADHÉRENTES DIRECTES

Action Contre la Faim
Action Santé Mondiale (GHA)
Agir ensemble - Safe water cube
Aide et Action
Aides
Amref Flying Doctors
ASAH
Batik International *
CARE France
Centre Primo Lévi *
CIDR
Coalition Plus
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
Commerce Équitable France
Développer Former Informer (Défi)
Elevages Sans Frontières *
Empow'Her
Engagé-e-s et Déterminé-e-s (E&D)
Ensemble Contre la peine de Mort (ECPM)
Entraide Médicale Internationale (EMI)
Équilibres et Populations
Experts-Solidaires
Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) *
Fondation Abbé Pierre
Fondation Énergies pour le Monde
Fondation GoodPlanet
Fondation WWF France
Groupe URD
Habitat-Cité
ICOSI (ADER-RIED)
Inti
Initiatives et Changement
Internews International
Institut Belleville
IRIS
L'Appel
Le Planning Familial
Life Project 4 Youth
Madera
Medair
Médecins du Monde
Observatoire Pharos

Réseau Euromed France(REF)

Samusocial International
Secours Islamique France
Sidaction
Solidarité Laïque
Solidarité Sida
Terre des hommes
Terre & Humanisme
Tetraktys
Touiza Solidarité
Transparency International France
Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation
UrbaMonde
WECF France
Yes Akadémia *
Youth for Change Network

47 CHD - COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT

Acted
Acting for Life
Alima
Aide Médicale et Développement (AMD)
Antenna Technologies France
Apiflordev
Apprentis d'Auteuil
Asmae - Association sœur Emmanuelle
Aviation Sans Frontières
Bioport
CartONG
Clowns Sans Frontières France
Convergences
Ecpat France
Électriciens sans Frontières
EliseCare
Enfants d'Asie
Entrepreneurs du Monde
Fert
Fondation Plan International France
Futur au Présent
Grandir Dignement
Guilde Européenne du Raid
Hamap-Humanitaire
Humatem

Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)
 Institut Bioforce
 Ircom
 Kinésithérapeutes du Monde
 La Chaîne de l'Espoir
 La Voûte Nubienne
 Les Amis des Enfants du Monde
 L'Œuvre d'Orient
 Ordre de Malte France
 Partage
 Peuples et Montagnes du Mékong*
 Planète Enfants & Développement
 Première Urgence Internationale (PUI)
 Résonances Humanitaires
 Santé Sud
 Sipar
 Solidarités International
 SOS Villages d'Enfants
 Triangle Génération Humanitaire
 Un Enfant par la Main
 Vision du Monde

13 CLONG-VOLONTARIAT

ATD Quart Monde
 Coopération et Formation
 au Développement (Cefode)
 Délégation Catholique pour
 la Coopération (DCC)
 Defap
 Douleurs sans frontières
 Envol Vert
 Fidesco (Organisation catholique de Coopération
 Internationale)
 France Volontaires
 GREF
 Handicap International - Humanité & Inclusion
 Ifaid Aquitaine
 Service de Coopération
 au Développement (SCD)

8 CNAJEP - COMITÉ NATIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Alliance Nationale des YMCA de France
 Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF)
 Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (EEUDF)
 Fédération Léo Lagrange
 Les CEMEA
 Scouts et Guides de France
 Starting Block

21 CRID - CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

ActionAid France - Peuples Solidaires
 AGIRabcd
 Agter
 Aide Odontologique Internationale (AOI)
 Communication pour le développement (C4D)
 Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)
 Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
 CCFD-Terre Solidaire

Fédération Artisans du Monde
 France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand
 Frères des Hommes
 Immigration Développement Démocratie (IDD)
 Ingénieurs sans Frontières
 Max Havelaar
 Organisation pour la prévention de la cécité (OPC)
 Oxfam France
 Ritimo
 Secours Catholique-Caritas France
 Secours Populaire Français
 Sherpa
 SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires

23 FORIM - FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS

Association des jeunes Guinéens de France (AJGF)
 Association des Marocains de France (AMF)
 Coordination des associations guinéennes de France (CAGF)
 Collectif des associations ghanéennes de France (Caghef)
 Conseil des Béninois de France (CBF)
 Cosim Auvergne Rhône Alpes
 Cosim Bretagne
 Cosim Nouvelle-Aquitaine
 Cosim Occitanie Méditerranée
 Cosim Occitanie-Pyrénées
 Cosim Provence-Alpes-Côtes d'Azur
 Comité de suivi du Symposium des Sénégalais de l'extérieur
 (CSSSE)
 Femmes et contributions au développement (Fecodev)
 Haut Conseil des Maliens de France (HCMF)
 Migrations & Développement
 Organisation des femmes africaines de la diaspora (Ofad)
 Plateforme des associations congolaises de France (Pacof)
 Plateforme des associations franco-haïtiennes (Pafha)
 Réseau des associations mauritaniennes en Europe (Rame)
 RéCoSol France Europe Afrique
 Union des associations burkinabé de France (UABF)
 Union des femmes comoriennes de France (UFCE)

14 GI - GROUPE INITIATIVES

Agrisud International
 Apdra Pisciculture Paysanne
 Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF)
 Ciedel
 Essor
 Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités
 (GERES)
 Grdr Migration-Citoyenneté-Développement
 Gret - Professionnels du développement solidaire
 Initiative Développement
 Inter Aide
 Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de
 Développement (Iram)
 Le Partenariat
 Solthis

184
 MEMBRES

ANNEXE 2

SIGLES & ABRÉVIATIONS

AADH	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
AFD	Agence française de développement
AG	Assemblée générale
AMI	Appel à manifestation d'intention de projets
APD	Aide publique au développement
ASI	Association de solidarité internationale
BAFR	Bulletin sur les actualités des financements et des ressources
C2A	Commission Agriculture et alimentation (Coordination SUD)
CA	Conseil d'administration
CCD	Commission Climat et développement (Coordination SUD)
CDCS	Centre de crise et de soutien (MEAE)
CESE	Conseil économique social et environnemental
CFP	Cadre financier pluriannuel (UE)
CGDD	Commissariat général au développement durable
CHD	Coordination Humanitaire et Développement
CIT	Cadre d'intervention transversal (AFD)
CIS	Cadre d'intervention sectoriel (AFD)
CNDSI	Conseil national du développement et de la solidarité internationale (MEAE)
CNH	Conférence nationale humanitaire
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
COFRI	Commission Financement et renforcement institutionnel (Coordination SUD)
COP	Conférence des parties (convention-cadre des Nations unies contre les changements climatiques)
COS	Comité d'orientation stratégique
CSA	Comité pour la sécurité alimentaire (FAO)
CSE	Comité social et économique (instance représentative du personnel)
DOE	Direction des opérations (AFD)
DOS	Document d'orientation stratégique
DEVCO	Direction générale Développement et coopération (UE)
DIH	Droit international humanitaire
DPA-OSC	Département du partenariat avec les organisations de la société civile (AFD)
DGM-CIV	Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
ECSI	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
ETP	Emploi équivalent temps-plein
FAO	Food and Agriculture Organization
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (AFD)
FORUS	Forum international des plateformes nationales d'ONG, devenu Forus en septembre 2018

FPHN	Forum politique de haut niveau
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Coordination SUD)
FEOF	Fonds de soutien aux organisations féministes
FUH	Fonds d'urgence humanitaire (MEAE)
GCH	Groupe de concertation humanitaire (MEAE)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
HCEfh	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
I-OSC	Dispositif Initiatives OSC (AFD)
IDDR	Institut du développement durable et des relations internationales
IRIS	Institut de relations internationales et stratégiques
JSI	Commission Jeunesse et solidarité internationale (Coordination SUD)
LBC-FT	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
LOP- DSLIM	Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale
MADAC	Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MTECT	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
NEXUS	Lien urgence-développement
NIONG	Note d'initiative ONG
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
ONGLAB	Fonction d'observation de Coordination SUD
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSC	Organisation de la société civile
PAC	Politique agricole commune (UE)
PAMOC	Programme d'appui à la mobilisation des ONG sur le climat
PFUE	Présidence française du Conseil de l'Union européenne
PLF	Projet de loi de finances
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
RAC-F	Réseau Action Climat
RLH	Réseau logistique humanitaire
RNB	Revenu national brut
RNV	Revue nationale volontaire
RSO	Responsabilité sociétale des organisations
RPS	Risques psychosociaux
RRMA	Réseaux régionaux multi-acteurs
RSS	Renforcement des systèmes de santé
SDSN	Sustainable development solutions network
SHRF	Stratégie humanitaire de la République française
TTF	Taxe sur les transactions financières
VOICE	Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies

Ont soutenu Coordination SUD en 2022



Coordination SUD remercie toutes les organisations membres qui ont contribué à ce rapport en mettant à disposition des visuels de leurs activités : ActionAid, Action Education, AgirABCD, Apprentis d’Auteuil, CARI, CartONG, CCFD-Terre solidaire, Electriciens sans frontières, ESSOR, Gret, Plan International France, Solidarité laïque, Solidarités International.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Reynald Blion, Coordination SUD

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Marie-Pierre Liénard, Coordination SUD

RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES

Secrétariat exécutif de Coordination SUD

CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Benjamin Madelaine

IMPRESSION

SIPAP Oudin

CRÉDIT PHOTO COUVERTURE

© Fredy Thuerig - Shutterstock

Juin 2023

Rassembler et agir pour la solidarité internationale



Journées Sociétés Civiles UA-UE, 6 et 7 mai, Coordination SUD, Paris, 2022.



© Laure Playoust / Coordination SUD

COORDINATION SUD

14, passage Dubail - 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72

sud@coordinationsud.org

www.coordinationsud.org

 Coordination SUD |  @coordinationsud

 Coordination SUD |  Coordination SUD